

Un outil et un réseau d'experts pour décrypter  
les dynamiques des métropoles françaises

# MÉTROSCOPE

Les 22 métropoles françaises  
Analyses chiffrées et focus sur la qualité de vie

MAI 2020



En partenariat avec

FRANCE  
URBAINE  
METROPOLES, AGGLOS ET GRANDES VILLES



AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

FAN  
FÉDÉRATION  
NATIONALE  
DES AGENCES  
D'URBANISME

## SOMMAIRE

ÉDITORIAL	3
REMERCIEMENTS	4
INTRODUCTION ET MODALITÉS DE LECTURE	5

## Fiches indicateurs

### Contribuer

INVESTISSEMENT ET INTÉGRATION FISCALE VONT DE PAIR	9
DES FLUX SALARIAUX QUI CONFIRMENT DE FORTES INTERDÉPENDANCES ENTRE TERRITOIRES	10
PARIS ET LYON, PRINCIPALES MÉTROPOLIS CONTRIBUTRICES À LA REDISTRIBUTION FISCALE	12

### Étudier et innover

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, UN MARQUEUR MÉTROPOLITAIN	15
UNE CONCENTRATION PLUS FORTE D'ÉTUDIANTS DANS LES PÔLES DE HAUTE TECHNOLOGIE	16
ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX : ENTRE EFFET TRANSFRONTALIER ET RAYONNEMENT INTERNATIONAL	17
DE LA PROXIMITÉ AU NATIONAL, DES DISPARITÉS DU RAYONNEMENT UNIVERSITAIRE	18
INNOVATION NE RIME PAS TOUJOURS AVEC GRANDES MÉTROPOLIS	19

### Travailler

LES MÉTROPOLIS ATTIRENT LES JEUNES ACTIFS	21
LES EMPLOIS DE LA MONDIALISATION LES PLUS VALORISÉS SE RETROUVENT DANS LES MÉTROPOLIS	22
ÉVOLUTION DE L'EMPLOI ET STRUCTURE ÉCONOMIQUE : TROIS PROFILS DIFFÉRENTS	24
LES MÉTROPOLIS PRÉSERVENT, PLUTÔT MIEUX, LES JEUNES DIPLÔMÉS DU DÉCLASSEMENT PROFESSIONNEL	26

### Habiter

UNE HAUSSE RELATIVE DE LA CONSTRUCTION DANS LES MÉTROPOLIS DANS UN CONTEXTE NATIONAL EN BERNE	29
DAVANTAGE D'EMMÉNAGEMENTS RÉCENTS DANS LES MÉTROPOLIS	30
LES JEUNES ACTIFS ONT DE PLUS EN PLUS DE DIFFICULTÉS À PARTIR DU DOMICILE PARENTAL	31

UNE PRESSION SUR LE PARC SOCIAL PLUS FORTE DANS LES MÉTROPOLIS OÙ LE MARCHÉ DU LOGEMENT EST PARTICULIÈREMENT TENDU	32
UNE INTENSIFICATION DES PHÉNOMÈNES DE « SUR » ET « SOUS » OCCUPATION DES LOGEMENTS	33

## Focus sur la qualité de vie

QUELLE QUALITÉ DE VIE DANS LES MÉTROPOLIS ?	38
SIX PROFILS DE MÉTROPOLIS	40
<b>GRENOBLE</b> CE QUI COMPTE POUR CHACUNE : REPENSER LE RAPPORT DES INDIVIDUS À LEUR ENVIRONNEMENT	45
<b>BREST</b> MESURER LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE LA NATURE EN VILLE	47
<b>PARIS</b> LE BUDGET PARTICIPATIF : UN OUTIL DE DÉMOCRATIE ET D'ANALYSE « SENSIBLE » DU TERRITOIRE	48
<b>STRASBOURG</b> UNE ANALYSE CLIMATIQUE POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DU CADRE DE VIE	50
<b>DIJON</b> QUALITÉ DE L'AIR ET TEMPÉRATURES URBAINES : DES MESURES POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE EN VILLE	51
<b>ROUEN</b> RÉINVESTIR LES ESPACES FLUVIAUX : UNE STRATÉGIE D'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE	52
<b>NANCY</b> INTÉGRATION CITOYENNE À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE	53
<b>SAINT-ÉTIENNE</b> APPROCHES CROISÉES POUR PROMOUVOIR UN URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ	54
<b>NANTES</b> LE BIEN-VIVRE PAR UNE APPROCHE GÉNÉRATIONNELLE	56
<b>MARSEILLE</b> LA VILLE « BY NIGHT » : UN NOUVEAU RESSORT POUR LE CADRE DE VIE	57
<b>CLERMONT-FERRAND</b> LA CULTURE VECTRICE D'UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE	58
<b>TOULOUSE</b> LA NOUVELLE LIGNE DE MÉTRO TOULOUSAIN, VECTRICE DE RENOUVELLEMENT URBAIN	59
<b>LILLE</b> OPTIMISER LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE AU REGARD DES SPÉCIFICITÉS DE LA MÉTROPOLIS LILLOISE	60
<b>RENNES</b> LE TEMPS D'ACCÈS : NOUVELLE CLÉ DE LECTURE DU TERRITOIRE VÉCU	61
<b>LISTE DES INDICATEURS MOBILISÉS</b>	62

## ÉDITORIAL

Quelles sont les dynamiques les plus marquantes des métropoles françaises cinq ans après leur création ? Que nous disent-elles du fait métropolitain en France et de ses enjeux ?

Métroscope est une démarche initiée par la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (Fnau) en partenariat avec France Urbaine, l'Assemblée des communautés de France (AdCF), et le Commissariat général à l'égalité des territoires (aujourd'hui Agence nationale de la cohésion des territoires), avec le soutien du ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, et de la Banque des territoires-Caisse des dépôts. Le premier opus de Métroscope s'intéressait, en 2017, aux 15 premières métropoles créées, ce millésime 2020 analyse les 22 métropoles dont celle du Grand Paris.

Cette démarche est le fruit d'un travail de deux années d'observation mutualisée et d'échanges, entre des agences d'urbanisme mais aussi des collectivités, pour construire en commun l'analyse partagée d'une diversité d'indicateurs. Ils portent notamment sur les enjeux d'enseignement supérieur et recherche, les dynamiques d'emploi et résidentielle. Nous avons aussi voulu nous intéresser aux questions d'intégration fiscale et d'investissement public dans les métropoles, aux mécanismes de redistribution fiscale et de flux salariaux pour mieux cerner les interdépendances avec les territoires qui les entourent.

Ces travaux et analyses ont été réalisés avant la crise du Covid-19, et finalisés durant le confinement. Nous avons choisi de consacrer toute une partie aux enjeux de qualité de vie dans les espaces métropolitains. Même si les référentiels internationaux se sont multipliés, la notion reste difficile à cerner, car le bien-être fait appel à une forte dimension sensible et qualitative. Sont proposés ici un essai de typologie statistique des métropoles françaises, mais aussi des focus, à partir de démarches territorialisées. Ces approches révèlent des préoccupations prioritaires sur les enjeux environnementaux et climatiques, le rapport à la nature, l'urbanisme favorable à la santé, mais aussi sur l'intégration de tous et le rôle de la culture. Autant de préoccupations qui prennent un éclairage nouveau, dans le contexte de l'après pandémie, et réinterrogent les valeurs essentielles à intégrer dans les démarches territoriales de demain.

### **JEAN ROTTNER**

PRÉSIDENT DE LA FNAU,  
PRÉSIDENT DE LA RÉGION GRAND EST

### **PATRICE VERGRIETE**

PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ DE LA FNAU,  
MAIRE DE DUNKERQUE ET  
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE

## REMERCIEMENTS

Ce travail, réalisé en partenariat avec l'Adcf, France urbaine et l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT – ex CGET) est avant tout un travail collectif qui tire sa richesse des nombreux experts mobilisés. Nous souhaitons remercier en tout premier lieu les pilotes du projet Métroscope, ainsi que tous ceux du système d'observation, investis depuis plus de 2 ans : Gratiennne Boutantin (Epures, Saint-Étienne), Marc Esponda (Audat.var, Toulon), Stéphanie Terrisse (Agence d'urbanisme de Clermont-Ferrand) et Martin Wolf (Institut Paris Region, Île-de-France), ainsi qu'Isabelle Boulet (aua/T, Toulouse), Francis Hess (Scalen, Nancy), Caroline Testut (UrbaLyon) et Karine Hurel (Fnau).

Métroscope a par ailleurs bénéficié de l'implication d'une quinzaine de contributeurs et de nombreux apports et relectures des agences d'urbanisme et des agglomérations. Nous tenons à remercier : Karine Baudy (AUDIAR, Rennes), Anne-Lise Benard (Adulm, Lille), Anne Delage (Aurba, Bordeaux), Vincent Flickinger (ADEUS, Strasbourg), Arnaud Laure (Aurbse, Rouen), Philippine Lavoillotte (Grenoble-Alpes Métropole), Lucas Mertz (ADEUS, Strasbourg), Jean Picon (AGAM, Marseille), Françoise Pichavant (AURG, Grenoble), François Rivoal (ADEUPa, Brest Bretagne), Sandra Roger (Aur, Paris), Anne Volatier (Dijon Métropole), Bruno Van Den Broucke (AURAN, Nantes), Damien Vargenau (Scalen, Nancy), Félix Moulin, Valentin Kamp, Camille Bressange et Lucie Spangenberg (Fnau) pour l'ensemble de la cartographie et l'harmonisation des bases de données, enfin Cécile Altaiber (ANCT), Nicolas Portier, Claire Delpech, Erwan le Bot (Adcf), Olivier Landel, Ludovic Grousset et Jean Deysson (France urbaine) pour leurs relectures avisées.

Cette démarche bénéficie du soutien de la DGALN, de l'ANCT et de la Banque des territoires-Caisse des Dépôts, avec la participation de l'Insee, qui a fourni une part conséquente des données analysées.

# INTRODUCTION ET MODALITÉS DE LECTURE

Les outils d'observation développés par les collectivités, souvent avec l'appui de leur agence d'urbanisme, mobilisent à la fois des indicateurs synthétiques et une approche comparatiste : ils nécessitent de rassembler des données statistiques comparables, travail qui intéresse tous les territoires concernés, et qui peut être mutualisé. Cependant, pour les spécialistes de l'observation, la difficulté ne réside pas uniquement dans la constitution et la mobilisation des données : elle réside surtout dans la sélection des indicateurs pertinents, robustes et dans le partage des analyses pour mieux comprendre le fonctionnement territorial. La démarche d'observation mutualisée des espaces urbains – qui a donné naissance à Observ'agglo et Métroscope – est ainsi née en 2013 de cette volonté de construire un référentiel et une méthodologie concertés et partagés entre les intercommunalités et les agences.

Les données sont issues de la statistique publique nationale, mais également de sources « émergentes » obtenues grâce à l'harmonisation de données issues de collectes locales. Certaines données sont également mobilisées grâce à l'achat mutualisé ou du conventionnement avec des producteurs de données et des partenariats.

## ● COMPRENDRE, COMPARER ET DÉCONSTRUIRE

Métroscope se place à l'échelle de l'objet politique métropolitain. Il choisit d'observer les 22 métropoles françaises. La sélection d'indicateurs analysés offre un socle de connaissance harmonisé. **Près de 60 indicateurs retenus dans l'analyse sont organisés autour de quatre fonctions métropolitaines : contribuer ; étudier et innover ; travailler ; habiter.** Ces indicateurs dessinent à la fois un portrait des 22 métropoles françaises et offrent une mise en lumière des spécificités de chacune, certaines de leurs facettes ainsi que certaines de leurs fragilités.

Enfin, Métroscope cherche à déconstruire les représentations que chacun porte sur les territoires. Tout en capitalisant sur des indicateurs que l'on pourrait qualifier de « classiques » ou tout du moins de connus, il a été fait le choix, dans ce numéro, d'investiguer une facette très particulière des métropoles : celle de la qualité de vie. La seconde partie de ce numéro est donc intégralement consacrée à la qualité de vie dans les métropoles et aux différentes façons de l'appréhender.

## ● UN GROUPE DE TRAVAIL PARTENARIAL INVESTI

Métroscope s'appuie sur un réseau caractérisé par une très grande implication des experts. La qualité des analyses et de la publication sont ainsi le résultat d'une dynamique collective d'une très grande richesse. Ce travail est un projet collaboratif et itératif organisé sur la base du dialogue autour de nombreux échanges à distance mais aussi en présentiel, notamment lors de deux workshops, accueillis par Toulon et par Saint-Étienne.

## ● LIMITES ET MODALITÉS DE LECTURE

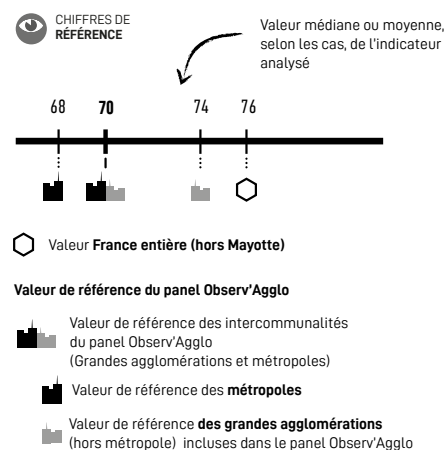
Tout exercice d'analyse comparative présente des limites. C'est pourquoi il convient d'explicitier certains choix retenus, susceptibles de susciter le débat. En premier lieu, le choix de l'échelle géographique retenue – celle des périmètres intercommunaux – se justifie par **la volonté de privilégier l'observation au service de l'action publique.** Ce choix a été fait au détriment de l'aire urbaine dont le périmètre correspond mieux au fonctionnement des territoires urbains, mais qui présente l'inconvénient d'être insuffisamment en rapport avec la gouvernance locale.

Les données ont été mises à jour sur la base des millésimes les plus récents possibles et des périmètres intercommunaux au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Le choix des indicateurs s'est fait en privilégiant la richesse des expériences

du réseau d'experts afin d'apporter la lecture la plus transversale du fait urbain. Nonobstant, certaines thématiques n'ont pu être explorées, c'est notamment le cas de la mobilité, de l'énergie, de l'environnement ou de la citoyenneté faute de données disponibles satisfaisantes.

Enfin, une préférence a été accordée aux chiffres à la maille intercommunale présentant l'avantage de la simplicité de lecture, mais ne rendant pas compte des disparités existantes au sein même des territoires, notamment entre la ville centre et sa périphérie.

Les fiches d'analyse de la première partie comportent une territorialisation du ou des indicateurs retenus sous forme de carte et d'un graphique récapitulant les principaux chiffres à retenir. Il est précisé, quand cela est possible, pour chaque indicateur : la moyenne ou la médiane des 59 intercommunalités du panel Observ'agglo (cf. publication de juin 2019), des 22 métropoles, des intercommunalités du panel Observ'agglo hors des 22 métropoles, des intercommunalités hors des 59 intercommunalités du panel, et le chiffre de référence France entière (outre-mer comprise). Le graphique – présent le plus souvent possible – à côté de la carte offre ainsi en un coup d'œil les principaux chiffres à avoir en tête.





# FOCUS SUR LA QUALITÉ DE VIE

---



Légende  
© XXX

Port de commerce, Brest  
© FRANCK BETERMIN

## QUELLE QUALITÉ DE VIE DANS LES MÉTROPOLIS ?

### ● DE LA DIFFICULTÉ DE DÉFINIR LA NOTION DE QUALITÉ DE VIE

La seconde partie de Métroscope présente les différents moyens mis en œuvre pour analyser la qualité de vie au sein des métropoles. La qualité de vie, qu'on ne peut qu'approcher sans vraiment la mesurer, rassemble différents facteurs pouvant contribuer au façonnement d'une ville agréable à vivre au quotidien. **Cette notion peut intégrer et synthétiser des variables économiques, sociales et environnementales. Il s'agit cependant d'un terme protéiforme et équivoque, notamment parce qu'il constitue un objet très subjectif.** Chaque individu peut avoir sa perception, ses représentations propres de ce qu'est ou devrait être la qualité de vie dans sa ville. En ce sens, il pourrait y avoir autant d'approches que d'individus.

Cette notion de qualité de vie est apparue dans les années 1960, une période marquée par l'urbanisation massive et l'industrialisation, deux processus qui, s'ils ont largement contribué à développer et à moderniser les villes dans lesquelles nous vivons aujourd'hui,

ont entraîné un certain nombre de conséquences : densité et proximité humaines, verticalisation des modes d'habiter, congestion des transports, pollutions, raréfaction des espaces dits naturels. Autant de bouleversements qui ont participé à l'émergence de cette notion de qualité de vie. Elle renvoie alors « aux conditions nécessaires à l'épanouissement personnel des individus »<sup>1</sup>. Dans les années 1990, les travaux de l'économiste et philosophe indien Amartya Sen sur l'économie du bien-être renouvellent cette idée. De son point de vue, la qualité de vie doit s'articuler avec la notion de capacité<sup>2</sup>, c'est-à-dire la liberté donnée aux individus de déployer leurs capacités pour agir et atteindre des buts qui ont un sens pour eux. Ainsi, estimer le niveau de qualité de vie de tel ou tel territoire semble relever de la gageure. Une évaluation des offres d'aménités ou d'équipements ne saurait constituer une démarche suffisante.

Enfin, la diversité des aspects de la qualité de vie dépend aussi des situations géographiques et des morphologies urbaines. Mesurer la qua-

lité de vie dans les métropoles pourrait alors apparaître surprenant. Ces territoires font figure de mauvais élèves en la matière, pour toutes les conséquences évoquées précédemment (densité, congestion, pollutions, artificialisation). Est-ce à dire qu'il n'existerait pas de réelle qualité de vie dans les métropoles ? La publication de travaux sur la qualité de vie semble au contraire faire sens à l'heure où elle prend de plus en plus de place dans la conduite des politiques publiques<sup>3</sup>. Les décideurs locaux se saisissent de l'enjeu que cette notion constitue pour favoriser l'attractivité de leurs territoires. Dans un contexte de transition numérique et environnementale, les métropoles se transforment et les pouvoirs locaux œuvrent pour susciter le désir, chez les individus et les ménages, de vivre au sein de leurs territoires.

### ● UNE TYPOLOGIE DE LA QUALITÉ DE VIE PLUTÔT QU'UN CLASSEMENT

Afin d'appréhender la notion de qualité de vie de la manière la plus objective possible, les agences d'urbanisme et les collectivités contributrices ont choisi d'effectuer une



typologie. Cette méthodologie permet d'intégrer de nombreux indicateurs dans une seule et même analyse, reflétant par là-même le caractère pluriel et transversal de la qualité de vie. La typologie permet également d'éviter l'écueil du ranking ou classement entre métropoles, une démarche qui aurait peu de sens. Il s'agit de mesurer les avantages comparatifs des métropoles, avec des possibilités de regarder toutefois des proximités qui permettent de les classer dans des groupes relativement homogènes.

Pour cela, les agences et les collectivités se sont appuyées sur la méthodologie IBEST (Indice de bien-être soutenable et territorialisé)<sup>4</sup>. IBEST cherche à mesurer le « bien-vivre », grâce à des enquêtes quantitatives et qualitatives, en partant des représentations des habitants, de leurs opinions et de leurs aspirations. IBEST permet, dans la mesure du possible, de prendre en compte la dimension subjective du bien-vivre. La typologie réalisée dans Métroscope s'en inspire, et propose ainsi une vision d'ensemble des atouts des métropoles en termes de qualité de vie.

Cette seconde partie débute par cette typologie qui apporte une vision synthétique mais qui n'est pas suffisante pour investir en profondeur le sujet de la qualité de vie. Cette limite à la démarche, ressentie par l'ensemble des acteurs territoriaux, s'explique par la faible disponibilité d'indicateurs statistiques à l'échelle nationale et la complexité intrinsèque de la notion.

## ● DES FOCUS POUR APPORTER UNE VISION TERRITORIALISÉE ET PLUS QUALITATIVE

Ainsi pour ne pas se limiter à une vision qui aurait pu sembler caricaturale, la suite de cette seconde partie présente une série de focus territorialisés. Ceux-ci mettent en exergue des expériences locales sur les manières de mesurer différents aspects du bien-vivre et démarches mises en place au niveau local. Chacun des focus, dédié à une métropole en particulier, renseigne sur l'expertise des agences et des collectivités quant à l'innovation en matière de méthodes d'analyse, d'observation et de mesure. Les acteurs locaux sont capables de créer de nouveaux indicateurs afin de mieux estimer le bien vivre territorial. Ainsi, ces focus permettent d'aborder différentes méthodologies, mobilisées pour la mesure de la qualité de l'air et des îlots de chaleur, ou encore la représentation de la nature en ville. Autant de sujets et de nouveaux prismes d'analyse pour intégrer

## LES CLASSEMENTS INTERNATIONAUX DE QUALITÉ DE VIE EN QUESTION

Il existe de nombreux classements des villes, établis en fonction de la qualité de vie. Deux d'entre eux sont particulièrement reconnus : le classement Mercer et celui de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

### L'outil « The Better Life Index »<sup>1</sup> mis au point par l'OCDE se fonde sur 11 indicateurs.

Certains demeurent assez classiques, comme le logement, l'emploi, l'environnement, la santé ou encore l'éducation. D'autres sont plus innovants, comme l'équilibre entre temps de travail et de loisir, ou encore la qualité ressentie des liens sociaux. Pour souligner la dimension subjective de la qualité de vie, tout un chacun peut ajuster ces critères en fonction des thématiques, dans l'objectif d'établir son propre classement.

### Le classement Mercer<sup>2</sup> a été créé par l'entreprise de conseil du même nom afin de répondre à la demande d'entreprises multinationales qui souhaitent évaluer le salaire adéquat pour leurs employés expatriés.

Il se base lui aussi sur différents critères : environnement sociopolitique, économique, conditions médicales etc. Les critères font l'objet d'une analyse SWOT<sup>3</sup> qui combine les atouts, faiblesses, opportunités et menaces pour la qualité de vie dans les villes.

Ces classements témoignent d'une tension entre les données quantitatives, facilement comparables et faisant l'objet de standards internationaux et les données qualitatives plus difficiles à manier mais tout aussi essentielles. « Comment mesurer l'atmosphère de la confiance qui règne dans un lieu, la tolérance qui s'y déploie ou la capacité des individus à tisser des liens communautaires dans un espace ? »<sup>4</sup>.

la qualité de vie qui émergent dans les politiques locales. L'ensemble de ces études de cas constitue donc un vivier de pistes à explorer, à dupliquer ou encore à systématiser à l'échelle nationale.

Enfin, certains focus se centrent moins sur des questions statistiques que sur des exemples de dispositifs. C'est là l'une des finalités de l'appréciation de la qualité de vie : pouvoir la mesurer afin d'agir sur le quotidien des habitants. Ces démarches mises en place localement rappellent le caractère protéiforme de la notion de qualité de vie et éminemment lié aux contextes locaux. Divers exemples sont abordés dans cette perspective, comme les politiques de sécurité circulaire, d'amélioration de la sécurité ou encore du développement culturel.

Cette seconde partie de Métroscope veut

Force est de constater que les leviers d'approfondissements des données qualitatives sont nombreux et que la seule manipulation de données purement quantitatives ne saurait être suffisante. Ces classements internationaux sont de véritables outils d'orientation des politiques publiques, d'autant qu'ils sont reconduits chaque année. Leur utilisation permet de mesurer l'impact des politiques publiques. De plus, ils servent en grande partie à alimenter les politiques de marketing territorial. Comparer les territoires en fonction de tous ces critères pose cependant question. Les choix d'indicateurs, de périmètres ou la diversité des réalités sociales derrière les indicateurs statistiques sont autant de facteurs qui influencent le résultat, pouvant rendre ce dernier contestable.

Les pendents nationaux de ces classements d'échelle internationale existent. Il n'est pas rare de voir apparaître des classements tels que « les 10 meilleures villes de France où il fait bon vivre » ou encore « les 20 villes de France selon le cadre de vie » dans différents magazines ou articles de presse<sup>5</sup>.

1. [www.oecdbetterlifeindex.org](http://www.oecdbetterlifeindex.org)

2. [www.mercer.fr](http://www.mercer.fr)

3. Analyse ou matrice SWOT (strengths, weakness, opportunities, threats) : outil de stratégie d'entreprise pour identifier les facteurs favorables et défavorables au développement d'un projet donné.

4. Source : Fabrique de la Cité, 2019

5. Par exemple : « Palmarès des villes où il fait bon vivre et travailler », l'Express 2019. Ce palmarès se base sur des indicateurs de l'Insee, le CGET (ex-Datar) et l'Observatoire des territoires, les ministères de l'Intérieur, de la Santé et de l'Éducation nationale, [www.lexpress.fr](http://www.lexpress.fr)

faire la démonstration du savoir-faire et des initiatives des acteurs locaux et des agences d'urbanisme en matière de renouvellement des approches sur la qualité de vie. En réunissant ces démarches sur un unique support d'observation, il s'agit aussi de promouvoir la transférabilité des pratiques, leur adaptabilité, à d'autres territoires et à d'autres échelles.

1. Fabrique de la cité, 2019

2. Sen A.K., 1985, Commodities and Capabilities, Amsterdam, North Holland.

3. Sénécal G., Collin J.-P., Hamel P.-J., Huot S., « Aspects et mesure de la qualité de vie : évolution et renouvellement des tableaux de bord métropolitains », Revue Interventions économiques [En ligne], 37 | 2008

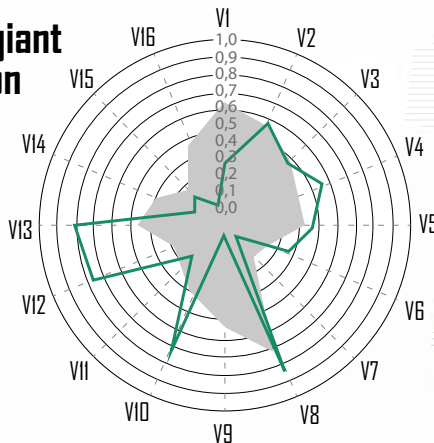
4. Source : Ottaviani F, Le Quéau P., Le Roy A., Offredi C. Fargeon V., (2016), IBEST Construction et représentation des Indicateurs d'un Bien-Être Soutenable et Territorialisé dans l'agglomération grenobloise, rapport final

## SIX PROFILS DE MÉTROPOLIS

### Des métropoles privilégiant le service à la population

Lille, Rouen, Saint-Etienne

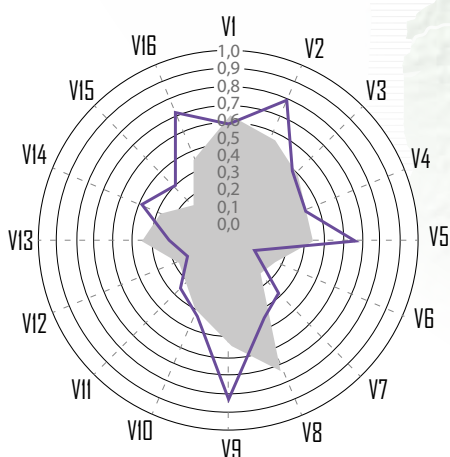
- Une présence importante de familles avec enfants et de ménages modestes
- Une capacité d'accueil en Ehpad satisfaisante, tout comme la densité de médecins généralistes
- Un bon niveau d'équipements culturels, notamment grâce à la présence de bibliothèques
- Une bonne qualité de l'air
- De fortes inégalités d'accès au logement
- Une offre médicale limitée dans certaines spécialités (dermatologie, pédiatrie, psychiatrie)



### Le couple gagnant de la parité et de l'attractivité

Grenoble, Lyon, Toulouse, Bordeaux, Montpellier, Strasbourg

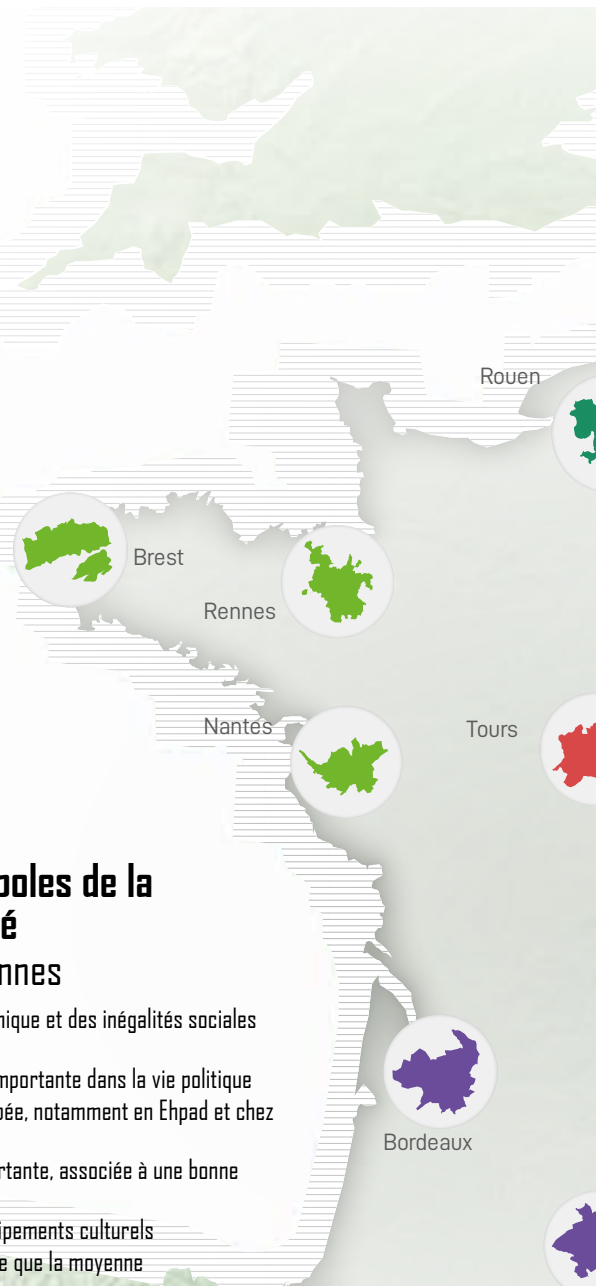
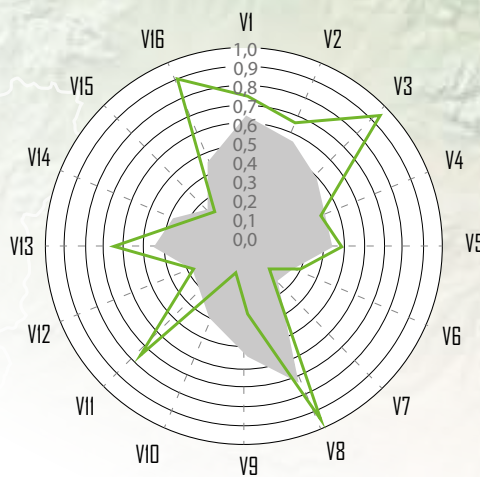
- Des villes dynamiques sur le plan démographique
- Une forte implication citoyenne et une part plus importante de femmes dans les institutions
- Une offre importante de médecins spécialistes
- Un coût du logement qui demeure important
- Une offre limitée de places en Ehpad
- Un air en moyenne plus pollué qu'ailleurs



### Des métropoles de la bonne santé

Nantes, Brest, Rennes

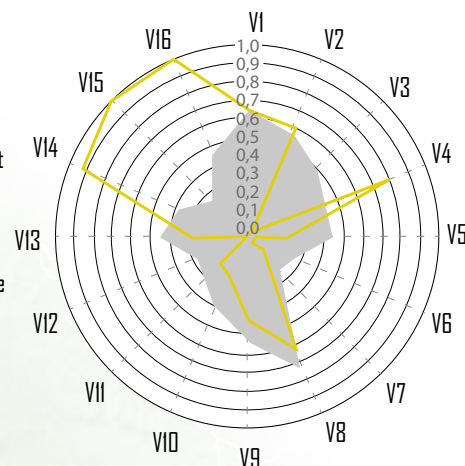
- Un marché du travail dynamique et des inégalités sociales moins prononcées qu'ailleurs
- Une implication citoyenne importante dans la vie politique
- Une offre de santé développée, notamment en Ehpad et chez les généralistes
- Une pratique sportive importante, associée à une bonne qualité de l'air
- Un manque de certains équipements culturels
- Un ensoleillement plus faible que la moyenne



## Une métropole-monde jeune et rayonnante

### Paris

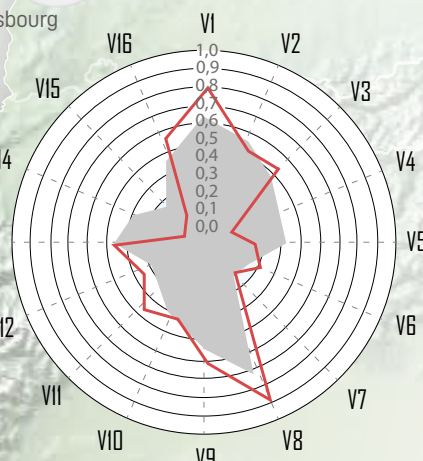
- Un pôle d'emploi conséquent pour une population jeune et diversifiée
- Une forte proportion de familles avec enfants
- Une métropole attractive à toutes les échelles
- Un coût de la vie très élevé et une offre d'équipements de proximité limitée, au regard de la densité de population
- Une faible densité d'espaces naturels pour compenser une qualité de l'air moyenne à l'échelle de la métropole



## Des métropoles aux effets d'entraînement économique

### Metz, Dijon, Tours, Orléans, Nancy, Clermont-Ferrand

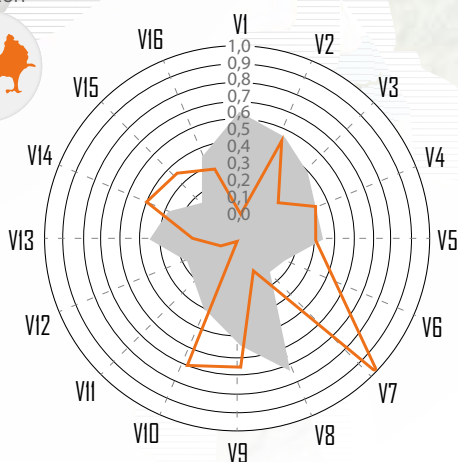
- Des métropoles proches du profil moyen
- Un taux d'emploi élevé, tout en ayant une bonne capacité à occuper leurs propres actifs, ces métropoles rayonnent en offrant des opportunités d'emplois aux actifs des territoires voisins
- Un trafic routier assez fluide, avec un indice de congestion faible
- Manque de parité dans les instances politiques



## Des métropoles de soleil et de nature

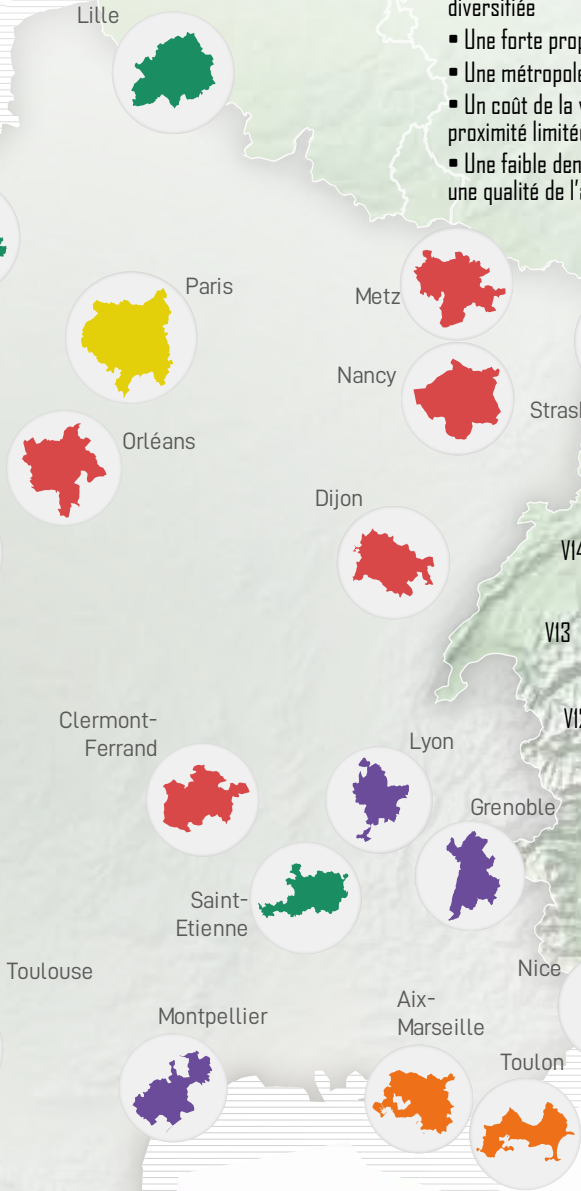
### Aix-Marseille, Nice, Toulon

- Un ensoleillement et des espaces naturels importants qui attirent
- Un tourisme et des activités récréatives développés
- Une offre d'accueil en équipements et services peu développée mais celle de médecins spécialistes est très satisfaisante
- Une forte pollution de l'air



- Variable n° 13 : Taux d'équipement d'accueil pour les personnes âgées
- Variable n° 14 : Indice de congestion
- Variable n° 15 : Années nécessaires pour l'achat d'un T3 ancien
- Variable n° 16 : Revenu médian disponible par unité de consommation

■ Tendence médiane des 22 métropoles



#### Liste des variables utilisées

- Variable n° 1 : Nombre d'emplois
- Variable n° 2 : Participation aux élections
- Variable n° 3 : Taux de licenciés sportifs
- Variable n° 4 : Familles avec enfants
- Variable n° 5 : Parité dans l'exécutif des métropoles
- Variable n° 6 : Espaces naturels, forestiers, agricoles par habitant
- Variable n° 7 : Jours ensoleillés dans l'année
- Variable n° 8 : Qualité de l'air (bonne ou très bonne)
- Variable n° 9 : Taux de médecins spécialistes
- Variable n° 10 : Taux de bénéficiaires en affection de longue durée
- Variable n° 11 : Offre d'accueil pour les moins de 3 ans
- Variable n° 12 : Présence de bibliothèques

## ● DES MÉTROPOLIS PRIVILÉGIANT LE SERVICE À LA POPULATION

### Lille, Rouen et Saint-Étienne

Ces trois métropoles, de tailles différentes, ont en commun une présence importante de familles avec enfants et de ménages modestes. Alors qu'elles pâtissent d'un déficit de médecins spécialistes, la capacité d'accueil en Ehpad semble satisfaisante, tout comme la densité de médecins généralistes. L'insuffisance de l'offre médicale se limite souvent à certaines spécialités, comme la dermatologie, la vénéréologie, la pédiatrie et la psychiatrie. En outre, pour les métropoles de Saint-Étienne et Rouen, une forte part de la population bénéficie d'une prise en charge pour une affection de longue durée (ALD).

Les prix du logement en accession à la propriété demeurent inférieurs aux autres métropoles mais masquent cependant des disparités. À Saint-Étienne, le prix de vente d'un appartement dans l'ancien correspond à moins de dix années de revenus. Néanmoins, en raison d'un parc immobilier très dégradé, il faut bien souvent additionner à ce prix le coût des travaux de remise en état. À Lille, bien qu'a priori inférieurs, les prix d'achat demeurent trop élevés pour de nombreux ménages aux revenus modestes, une situation que le marché locatif privé ne vient pas améliorer : ce dernier reste tout aussi onéreux avec des prix au m<sup>2</sup> supérieurs à ceux pratiqués dans un grand nombre de métropoles.

Du point de vue économique, les trois métropoles comptent environ 95 emplois pour 100 actifs. Ce ratio, légèrement inférieur à celui de la plupart des métropoles, déguise une nouvelle fois des réalités contrastées. À titre d'exemple, si la métropole de Lille reste le territoire à l'échelle régionale le plus pourvoyeur d'emplois, il serait réducteur de limiter son offre à son seul périmètre administratif, du fait de la proximité immédiate du bassin minier ou encore des territoires belges de Courtrai et Tournai.

L'indice de congestion est relativement faible dans ces métropoles et le nombre de minutes passées en moyenne chaque jour

dans les embouteillages y est inférieur à la valeur médiane observée sur l'ensemble des métropoles (30,5 min). En effet, les congestions restent localisées à des endroits précis et n'impactent qu'une faible partie du territoire.

Sur le plan environnemental, la qualité de l'air est plutôt bonne. Les métropoles de Rouen et de Saint-Étienne se distinguent par la présence d'une part importante d'espaces naturels. À Lille, les précédentes périodes de forte urbanisation et d'industrialisation ont entraîné un manque d'espaces naturels. Pour autant, dans le cœur métropolitain, on observe un maillage relativement dense d'espaces végétalisés publics de petite taille et de parcs plus significatifs, tandis que les grands parcs récréatifs artificiels et les espaces naturels ou semi-naturels (boisements sylvicoles, peupleraies) se situent principalement en périphérie. De plus, 50% de la surface métropolitaine reste dédiée à l'agriculture.

## ● LE COUPLE GAGNANT DE LA PARITÉ ET DE L'ATTRACTIVITÉ

### Grenoble, Lyon, Toulouse, Bordeaux, Montpellier et Strasbourg

Ces six métropoles sont dynamiques sur le plan démographique : elles présentent un solde migratoire positif et affichent une population relativement jeune, le nombre de naissances étant nettement supérieur à celui des décès. Elles comptent globalement autant d'emplois que d'actifs, hormis Montpellier qui n'arrive pas à faire face à une très forte croissance de sa population, cela malgré une bonne croissance de l'emploi.

Elles se distinguent par une forte participation aux premiers tours des élections présidentielles et législatives de 2017 et par davantage de parité dans l'exécutif des métropoles. À Montpellier, près de 50% des élus de l'exécutif sont des femmes. Bordeaux, Lyon et Grenoble se classent juste après, avec des taux de féminisation supérieurs à 30%.

Les ménages disposent de revenus plus élevés mais le coût du logement demeure important. Le nombre d'années de revenus

nécessaires pour acheter un T3 dans l'ancien varie de 13,4 ans à Grenoble à 19,6 à Lyon.

Ces territoires bénéficient d'une offre importante en médecins spécialistes, toutes spécialités confondues. A contrario, l'offre en Ehpad reste faible au regard du nombre et de la croissance des séniors : la plupart de ces métropoles affiche un certain niveau de tension mais c'est à Grenoble que les enjeux autour des équipements gérontologiques s'expriment le plus fortement. Ce constat est toutefois à relativiser car les élus ont choisi depuis plusieurs années de privilégier le maintien à domicile des personnes âgées dépendantes, ce que la plupart d'entre elles souhaitent. Bordeaux et Strasbourg se démarquent avec des taux d'équipements plus élevés.

Dans ces métropoles, l'air est en moyenne plus pollué : la présence d'industries et l'importance du trafic routier sont autant d'éléments explicatifs. Pour Grenoble et Strasbourg c'est aussi la situation géographique avec des vallées dites « cuvette ». À Montpellier, Toulouse et Strasbourg, l'air présente une qualité moyenne voire mauvaise près d'un jour sur deux. Bordeaux, située sur le littoral ouest, fait figure d'exception dans ce groupe : on y respire beaucoup mieux malgré un indice de congestion automobile élevé. La ville bénéficie de la proximité de l'Atlantique et de l'influence de vents dominants.

## ● DES MÉTROPOLIS DE LA BONNE SANTÉ

### Brest, Rennes et Nantes

Ces trois métropoles, toutes situées au nord-ouest, bénéficient d'un marché du travail dynamique. Les ménages qui y résident disposent de revenus médians relativement élevés et la pauvreté y est moins répandue que dans le reste des métropoles françaises. Les habitants sont nombreux à voter ce qui met en exergue un fort niveau d'implication citoyenne dans les institutions et les grands débats collectifs.

L'offre d'accueil pour les enfants de moins de trois ans est particulièrement développée, ce

## CE QUI EST OBSERVÉ

**La double page cartographique illustre une typologie des 22 métropoles françaises sur la qualité de vie.** La typologie est une démarche statistique qui permet de différencier des objets traitant un ensemble donné de variables. Une typologie peut être réalisée grâce à différentes méthodes. Celle que nous présentons ici a été réalisée à partir d'une analyse en composantes principales (ACP), fondée sur 16 indicateurs listés ci-après. Cette démarche a permis de repérer les variables qui différencient fortement les territoires entre eux. À partir de cette ACP et de cette démarche différenciatrice, une classification ascendante hiérarchique (CAH) sur les coordonnées factorielles de l'ACP a pu être menée, dans l'objectif cette fois-ci de regrouper les métropoles au sein de groupes homogènes. L'illustration en nuage de points des deux premiers axes de l'ACP permet de positionner les métropoles les unes par rapport aux autres, en fonction des variables d'étude et résume en une image la logique de regroupement. La typologie et la classification ont été réalisées sur les 22 métropoles, à partir de ces 16 indicateurs, que nous nous proposons ici de qualifier en fonction de leur dimension IBEST selon la méthodologie proposée par l'équipe IBEST grenobloise.

# Introduction

qui facilite la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. L'offre en Ehpad est importante au regard de la population âgée de 80 ans ou plus. Ces villes sont en revanche moins bien dotées en médecins spécialistes que l'ensemble du panel, mais ce déficit se limite à quelques spécialités.

Au sein de ces territoires, 30% de la population pratique un sport « encadré ». Bien que la variable utilisée limite l'analyse (puisque'elle n'intègre que les sportifs licenciés), elle permet de saisir l'intensité de la pratique sportive dans un territoire et renseigne en conséquence sur le taux d'équipement et la qualité de l'encadrement. Les infrastructures culturelles publiques, notamment les bibliothèques, semblent en revanche moins nombreuses.

Le faible ensoleillement dans ces métropoles est compensé par un indice de congestion extrêmement bas et une qualité de l'air bonne voire très bonne huit jours sur dix, contribuant à un environnement agréable à vivre. Le manque d'espaces naturels, forestiers et agricoles disponibles par habitant doit cependant être souligné.

## ● DES MÉTROPOLES AUX EFFETS D'ENTRAÎNEMENT ÉCONOMIQUE

**Metz, Dijon, Tours, Orléans, Nancy et Clermont-Ferrand**

Ces six métropoles de tailles comparables (entre 200 000 et 300 000 habitants) ont un profil globalement proche de l'ensemble des 22 métropoles de France métropolitaine. Elles se distinguent toutefois par un taux d'emplois élevé compte tenu de leur population active. Tout en ayant une bonne capacité à occuper leurs propres actifs, elles rayonnent en offrant des opportunités d'emplois aux actifs des territoires voisins.

Elles sont marquées par une moindre présence de familles avec enfants. C'est le cas notamment pour Dijon, Tours, Nancy et Clermont-Ferrand (un peu moins d'un quart des ménages contre 29% sur l'ensemble des métropoles) alors que l'offre pour l'accueil des jeunes enfants est développée.

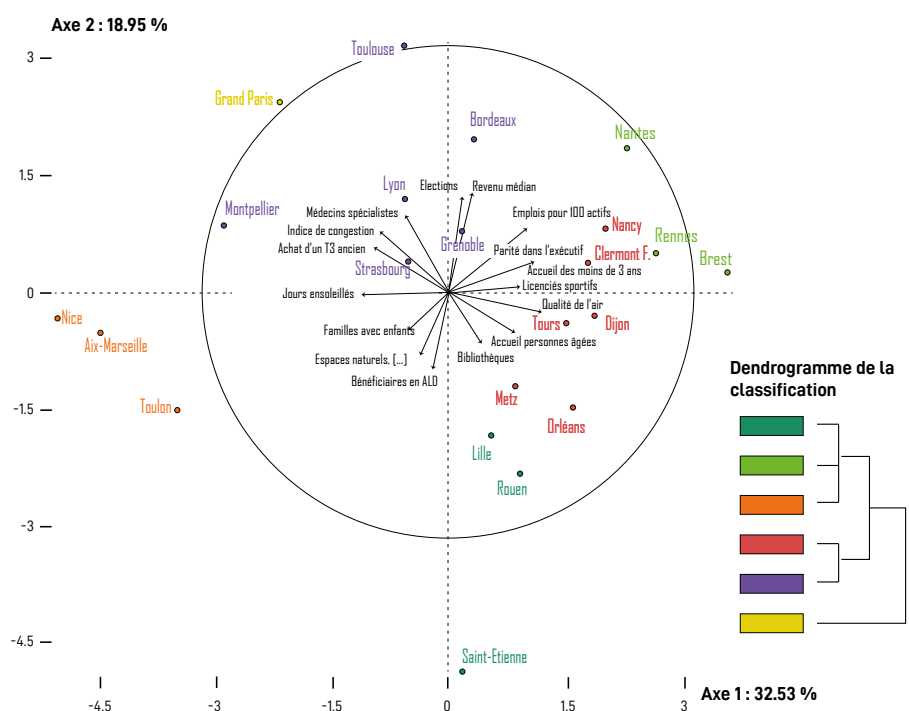
Le taux de féminisation dans l'exécutif de ces métropoles demeure nettement plus faible qu'en moyenne sur l'ensemble des métropoles. Seules les métropoles de Dijon et du Grand Nancy se démarquent avec davantage de parité.

Ce groupe de métropoles se distingue par un trafic routier assez fluide, avec un indice de congestion faible.

## Liste des indicateurs retenus pour la typologie

Indicateur	Thématique	Source
<b>Nombre d'emplois pour 100 actifs</b>	Travail/emploi	Insee, recensement
<b>Taux de participation aux élections : votants/inscrits (premiers tours des élections présidentielles et législatives de 2017)</b>	Affirmation de soi et engagement	Observatoire des votes.gouv.fr
<b>Taux de licenciés sportifs dans la population</b>	Affirmation de soi et engagement	Ministère Jeunesse et Sports
<b>Part des familles avec enfants dans les ménages</b>	Démocratie vivre ensemble	Insee, recensement
<b>Taux de parité dans l'exécutif des métropoles</b>	Démocratie vivre ensemble	Repertoire national des élus, data.gouv.fr
<b>Nombre d'hectares d'espaces naturels, forestiers et agricole par habitant</b>	Environnement naturel	Corine Land Cover
<b>Pourcentage de jours ensoleillés dans l'année</b>	Environnement naturel	ATMO
<b>Pourcentage de jours dans l'année durant lesquels la qualité de l'air est bonne ou très bonne</b>	Environnement naturel	ATMO
<b>Taux de médecins spécialistes pour 10 000 habitants</b>	Santé	BPE, Insee, recensement
<b>Pourcentage de bénéficiaires en affection longue durée (ALD) dans la population</b>	Santé	CNAM, Insee, recensement
<b>Nombre de places en accueil collectif et individuel rapporté aux enfants de moins de trois ans</b>	Accès et recours aux services publics	CAF, Insee, recensement
<b>Présence de bibliothèques municipales pour 10 000 habitants</b>	Accès et recours aux services publics	Ministère de la Culture, Insee, recensement
<b>Taux d'équipements d'accueil pour les personnes âgées (80 ans ou plus) : nombre de places en Ehpad rapporté aux 80 ans ou plus</b>	Accès et recours aux services publics	Finess, Insee, recensement
<b>Nombre moyen d'heures passées dans les embouteillages dans l'année</b>	Temps et rythme de vie	INRIX
<b>Nombre d'années de revenu pour s'acheter un T3 dans l'ancien</b>	Biens de subsistance	Perval
<b>Revenu médian disponible par unité de consommation</b>	Biens de subsistance	Insee, Filosofi

## Analyse en composantes principales





## ● UNE MÉTROPOLE-MONDE JEUNE ET RAYONNANTE

### Paris

Avec 3,9 millions d'emplois et plus de 7 millions d'habitants, la Métropole du Grand Paris (MGP) joue un rôle singulier à l'échelle nationale et se démarque ainsi des autres métropoles françaises. La MGP bénéficie d'une offre en équipements importante et diversifiée. Elle concentre des équipements métropolitains, nationaux, européens, voire mondiaux, dans les champs de la culture, de la santé, de l'enseignement supérieur, qui participent à son identité et à son attractivité. Néanmoins, en raison d'une forte densité de population, l'offre en équipement de proximité reste parfois en deçà des niveaux d'offre observés dans d'autres métropoles françaises.

Par ailleurs, elle accueille une forte proportion de familles avec enfants. Les ménages disposent en moyenne de revenus plus élevés que dans les autres métropoles ; cependant, ces mêmes ménages doivent répondre à des charges plus importantes, en particulier à cause de la cherté des loyers et du coût de l'immobilier. À titre d'exemple, il faut 28,5 années de revenus en moyenne pour accéder à un logement de 3 pièces dans l'ancien dans la MGP contre 19,6 à Lyon et 14 sur l'ensemble des 22 métropoles. La MGP est également marquée par de forts écarts de revenus et une pauvreté très présente, 18,5% de la population vit sous le seuil de pauvreté

contre 16,5% dans l'ensemble des 22 métropoles.

De par sa densité urbaine, les espaces naturels y sont peu nombreux ; en revanche, le maillage des espaces verts urbains a tendance à se densifier, grâce aux politiques de végétalisation par exemple. La congestion automobile est forte et la qualité de l'air est moyenne ou mauvaise près de 4 jours sur 10.

## ● DES MÉTROPOLES DE SOLEIL ET DE NATURE

### Aix-Marseille, Nice et Toulon

Situées sur le littoral méditerranéen, ces trois métropoles bénéficient d'un fort taux d'ensoleillement. Les activités récréatives de plein air sont en conséquence facilitées et le développement du tourisme a permis d'étendre l'offre de loisirs. Elles se distinguent aussi par l'ampleur de leur couverture végétale. Cette situation s'explique grâce à la diversité et à l'étendue des espaces agricoles mais surtout naturels (Parcs nationaux des Calanques, du Mercantour, de Port-Cros, Massifs de Sainte Victoire et l'Étoile, Monts toulonnais...). Ces derniers participent à la qualité paysagère de ces territoires.

L'ensoleillement dans ces métropoles du sud, allié à la congestion automobile, implique de fréquents pics de chaleur qui favorisent la pollution à l'ozone et dégradent la qualité de l'air. Sur une année, celle-ci est bonne ou très bonne seulement un jour sur

deux, voire moins à Nice. Le temps passé dans les embouteillages demeure plus élevé que dans la moyenne des 22 métropoles. Le trafic est particulièrement saturé à Aix-Marseille où l'indice de congestion atteint 40% (plus fort taux observé).

L'offre d'accueil en équipements et services est peu développée mais celle de médecins spécialistes est très satisfaisante (Nice particulièrement). Les personnes bénéficiaires d'une prise en charge pour une affection de longue durée (ALD) sont nombreuses surtout à Toulon où elles représentent plus d'un cinquième de la population. La présence d'hôpitaux, notamment à Hyères, ayant une forte composante dédiée aux soins de suite et de réadaptation explique sans doute cette caractéristique.

Ces métropoles accueillent des populations plutôt modestes alors même que le coût de l'immobilier reste élevé. L'on soulignera que le nombre d'emplois demeure largement inférieur au nombre d'actifs du fait de périmètres institutionnels qui ne coïncident pas avec leurs zones d'emplois. Nice se présente comme un cas typique, puisque chaque jour, plus de 10 000 métropolitains se rendent à Sophia-Antipolis, davantage encore à Monaco, pour aller travailler. Autre cas de figure : le périmètre de la métropole d'Aix-Marseille recoupe plusieurs zones d'emploi sans les inclure complètement.

## GRENOBLE

### CE QUI COMPTE POUR CHACUN.E : REPENSER LE RAPPORT DES INDIVIDUS À LEUR ENVIRONNEMENT



#### ● APPRÉHENDER LE BIEN-ÊTRE SOUTENABLE

Afin d'analyser le territoire et la société métropolitaine, et pour répondre aux grands enjeux des politiques publiques, la métropole grenobloise a défini de nouveaux indicateurs de richesse locaux, fondés sur la notion de bien-être territorialisé et soutenable. Combinant approche individuelle et collective, ce référentiel multidimensionnel

incite à « compter ce qui compte » pour les individus et pour la société. Les huit dimensions qui le composent ont été définies de manière participative entre habitants, élus, techniciens et chercheurs. Ce référentiel se compose de variables fondamentales comme l'accès durable aux biens de subsistances (alimentation, logement...), ou la santé, complétés de l'accès et le recours aux services publics. D'autres critères sont davantage orientés « aspirations » : ainsi pour la dimension travail et emploi, ce sont la satisfaction à l'égard de son emploi et le sentiment de justice salariale qui sont mis en avant. Des indicateurs émergents sont aussi pris en compte, alors qu'ils demeureraient peu explorés jusque-là : le lien à l'environnement naturel, la démocratie et le vivre ensemble, le rapport au temps et les rythmes de vie ou la dimension affirmation de soi et engagement, qui renvoie à la place de chacun dans la société.

Les illustrations présentées dans ce focus sont ciblées sur le rapport des individus à l'environnement, angle mort des statis-

tiques habituelles et question importante pour la métropole montagne. Pour apprécier cette dimension, l'enquête IBEST interroge les habitants sur leurs préoccupations en matière d'environnement, leurs perceptions de la montagne, la fréquentation des parcs urbains et de la nature hors de la ville, le tri des déchets, les modes de consommation en matière d'alimentation...

#### ● DES HABITANTS ATTACHÉS À LA MONTAGNE ET SOUCIEUX DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Pour les habitants de Grenoble-Alpes Métropole, la montagne constitue avant tout un espace de nature à préserver, bien avant d'être perçue comme un terrain de jeu. Cette image de la montagne est particulièrement forte chez les 50-64 ans (68%). De même, plus les enquêtés résident à proximité de la nature, plus cette perception est dominante (58% au centre contre 64% dans la ville peu dense).

En revanche, les urbains considèrent plus fréquemment la montagne comme un site



Danse à la Bastille, Grenoble  
© PH. LAVOILLOTTE

# Focus sur 14 méthodologies territorialisées

de loisirs (50% contre 45% dans la ville peu dense). Cette approche « sportive » de la montagne augmente avec les revenus : 60% parmi les plus riches pratiquent la montagne loisir contre à peine 40% parmi les bas salaires. Le coût des déplacements et des loisirs de sports d'hiver explique sans doute cette différence.

## ● ENVIE DE NATURE, EN VILLE OU AILLEURS

82% de la population fréquente les parcs et jardins. Parmi ceux-là, 34% qualifient leur fréquentation de régulière, 48% d'occasionnelle. Sans surprise, les familles avec enfants sont les plus grands adeptes des parcs publics. A contrario, les jeunes de moins de 25 ans et les personnes âgées de plus de 65 ans se rendent moins fréquemment dans les espaces verts urbains.

87% des métropolitains vont profiter de la nature en dehors de la ville. 29% des habitants déclarent s'y rendre pour se promener, 28% pour se détendre et prendre l'air, 25% pour sortir en famille ou avec des amis et 15% pour faire du sport. Les habitants de la ville dense sont relativement plus nombreux à déclarer faire du sport dans la nature hors de la ville ou à s'y rendre en famille.

La nature hors de la ville constitue davantage le territoire des plus de 50 ans : plus de

la moitié des retraités s'y rend au moins une fois par semaine. Les moins de 25 ans sont relativement plus nombreux à ne jamais y aller ou à la fréquenter de façon exceptionnelle. La moindre motorisation des jeunes peut éclairer ce résultat. La fréquentation de la nature hors de la ville est également très liée aux revenus : seuls 3% des ménages les plus aisés ne s'y rendent jamais contre 30% des ménages les plus modestes.

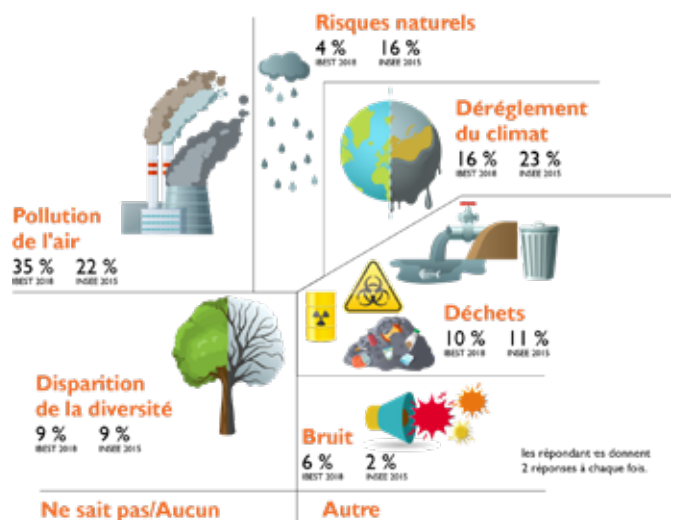
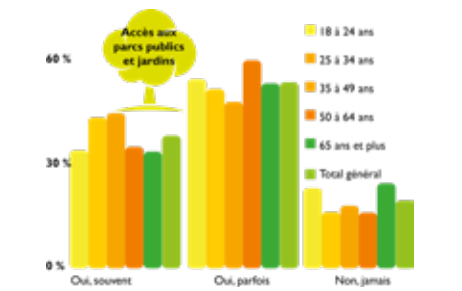
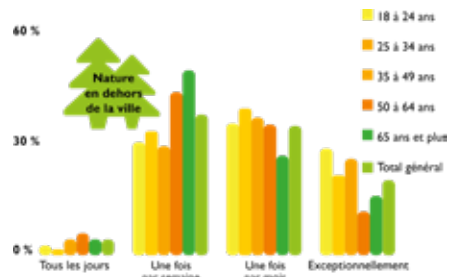
Une corrélation est observée entre la satisfaction globale à l'égard de la vie en général et la fréquentation de la nature hors de la ville, un résultat qu'il convient sans doute d'articuler avec d'autres variables (santé, revenus, etc.).

## ● DES PRÉOCCUPATIONS FOCALISÉES SUR LA QUALITÉ DE L'AIR

Lorsque l'on interroge les grenoblois.es sur leurs préoccupations en matière environnementale, les résultats diffèrent de l'opinion de l'ensemble des Français.es. L'air est le principal sujet d'inquiétude des habitants de la métropole : 35% contre 22% au niveau national. A contrario, la question des risques naturels, pourtant très présente dans la capitale des Alpes, apparaît moins préoccupante qu'en France (4% contre 16%). Dans la métropole, cette hiérarchie des préoccupations est assez uniforme

pour l'ensemble des profils (genre, âge, CSP, etc.).

Cela résulte-t-il de la configuration géographique très spécifique de la métropole grenobloise, insérée au pied des massifs du Vercors, de Chartreuse et Belledonne ? Ou est-ce le reflet de l'intensité de la mobilisation et de l'action publique sur cette question ?



## CE QUI EST OBSERVÉ

**IBEST, indicateurs de bien-être soutenable territorialisés** : la démarche IBEST repose sur une enquête menée auprès de 1000 métropolitain.es autour de questions multi-thématiques (Ont-ils quelqu'un sur qui compter en cas de coup dur ? Fréquentent-ils les espaces verts près de chez eux ? Consomment-ils des produits locaux ? Souffrent-ils, dans leur logement, de la chaleur en été, du froid en hiver ? Sont-ils suivis médicalement ?...), permettant d'approcher les 8 dimensions retenues pour qualifier le bien-être. L'enquête, menée en 2012 puis en 2018, comprend environ 70 questions qui ont été passées par téléphone auprès d'un échantillon représentatif de la population. La base de données, très dense, contribue à enrichir les diagnostics « classiques » réalisés pour l'élaboration et le suivi des politiques métropolitaines. Elle permet aussi de définir des « profils » de personnes qui se réalisent plus ou moins selon les dimensions. Le questionnaire et la base de données sont accessibles via l'open data de Grenoble-Alpes Métropole.

SOURCES : L'ENSEMBLE DES INFOGRAPHIES PRÉSENTES DANS CE FOCUS ONT ÉTÉ RÉALISÉES ET FOURNIES PAR L'AGENCE D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE AVEC LE CONCOURS DE GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLÉ ET DE ÇA CRÉE VAL.



## BREST

# MESURER LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE LA NATURE EN VILLE

### ● CONTEXTE D'ÉTUDE : DENSITÉ ET NATURALITÉ

Entre densification et consolidation des espaces de nature en ville, les grandes villes sont aujourd'hui confrontées à des enjeux antagonistes et tentent d'établir une forme d'équilibre entre ces différents impératifs. Conscientes de la nécessaire adaptation aux nouvelles données climatiques et environnementales, les agglomérations s'intéressent de plus en plus près au sujet de la nature en ville et aux atouts multiples qu'elle recèle. Elles sont par ailleurs encouragées par une demande sociale croissante en la matière. Parallèlement, le développement urbain encourage de son côté la fin de l'étalement et aspire à des villes plus compactes. Comment alors densifier et mieux utiliser les enveloppes urbaines existantes pour maîtriser l'artificialisation extensive des sols, sans pour autant courir le risque de sacrifier les précieux espaces verts présents en ville, cela afin de libérer de la place pour l'aménagement ?

### ● LE RÉSEAU VERT POUR LA QUALITÉ DE VIE

Brest Métropole s'intéresse particulièrement à cette question et a développé le concept d'Armature Verte Urbaine, intégré à son PLU facteur 4. Celui-ci a été établi afin de tirer le meilleur parti de la spécificité qu'offre le territoire de la métropole du Ponant : celle d'insérer, à l'intérieur de la forme urbaine, des espaces de nature riches et variés, contribuant à former un réseau et une ressource à préserver. Cette Armature Verte Urbaine prolonge à l'intérieur de la ville la Trame Verte et Bleue, en lui assignant des fonctions complémentaires à celle de maintien de la biodiversité. À travers une approche multifonctionnelle et systémique, elle veille au caractère effectif des fonctions écologiques mais aussi sociales de la nature en ville, qui contribuent à augmenter la qualité de vie.

### ● QUELLE PERCEPTION DE BREST PAR LA POPULATION ?

La démarche engagée est à la fois soucieuse de valoriser l'existant et d'en maximiser les



atouts. Il s'agit notamment de renforcer le maillage que constituent ces différents lieux de nature en ville, de faire en sorte qu'ils soient mieux reliés les uns aux autres, et davantage pratiqués. Car en dépit de la présence effective de nature sur plus de 60% de son territoire (hors surface de la rade), la perception d'une ville « grise » persiste encore dans l'imaginaire collectif des habitants. C'est cette

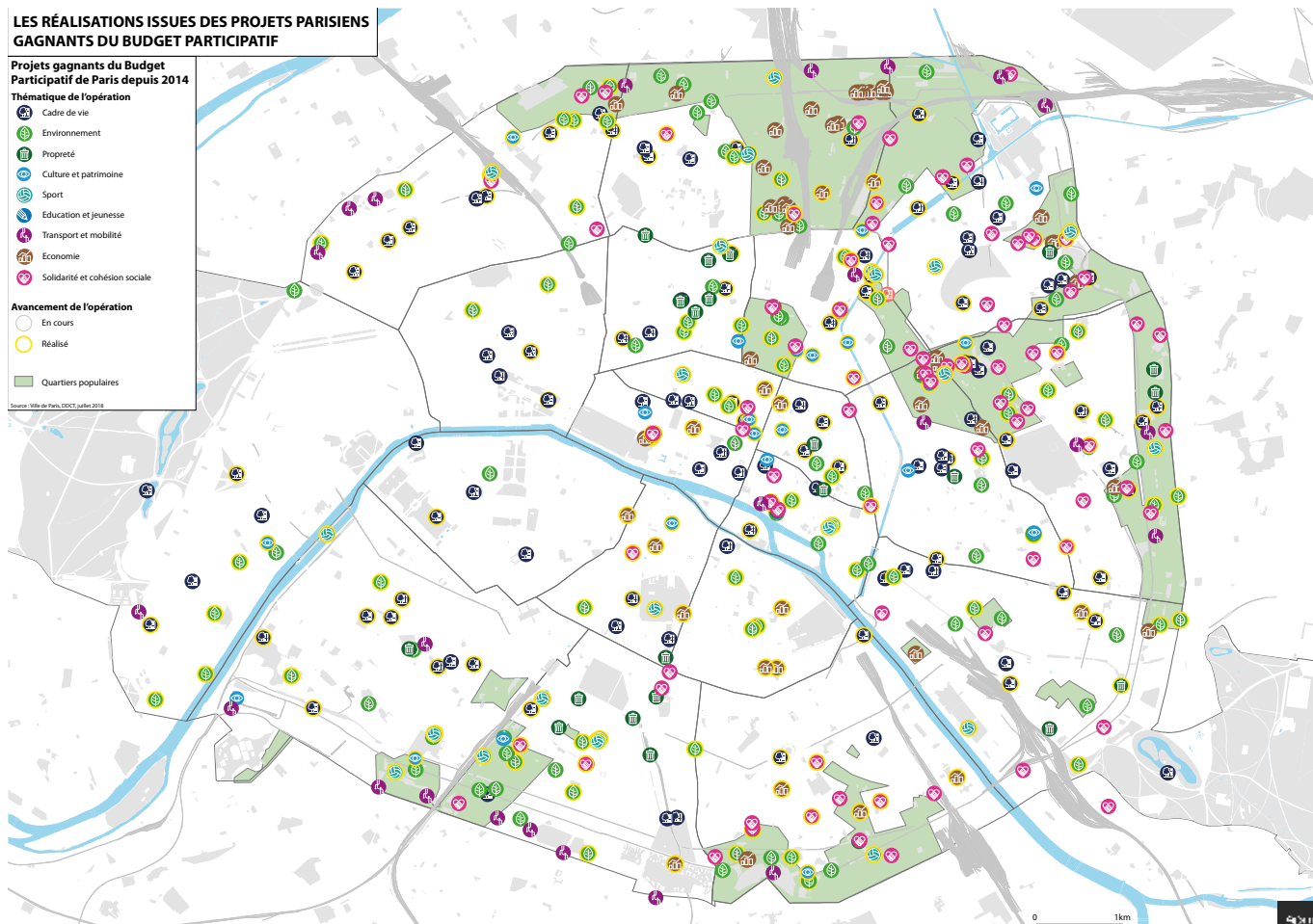
représentation erronée que l'étude des représentations sociales de la nature en ville s'est attachée à mieux comprendre, en s'intéressant aux perceptions, usages, pratiques et attentes de la population. Une démarche qui a permis d'établir un double constat : si la nature en ville est largement considérée comme souhaitable, la perception ordinaire qui en est faite est faussée par une vision dominante : celle de l'automobiliste.

### CE QUI EST OBSERVÉ

L'étude des représentations sociales de la nature en ville a été réalisée par l'ADEUPA Brest-Bretagne en partenariat avec Brest métropole et le master de psychologie sociale de l'UBO. Elle articule les résultats d'une approche quantitative avec un questionnaire en ligne (504 répondants) et d'une approche qualitative (45 411 usagers observés sur trois sites, durant les quatre saisons, au cours de créneaux horaires et de jours de la semaine fixes), complétée par 15 entretiens semi-directifs longs.

PARIS

## LE BUDGET PARTICIPATIF : UN OUTIL DE DÉMOCRATIE ET D'ANALYSE « SENSIBLE » DU TERRITOIRE



### ● INNOVATIONS PUBLIQUES : DE NOUVELLES MÉTHODES PARTICIPATIVES ET INCRÉMENTALES

La fabrique urbaine s'ouvre à de nouvelles démarches, portées par la révolution numérique et par une implication citoyenne croissante. Dans ce contexte, la puissance publique développe des outils qui renouvellent en profondeur les méthodes de projet et la participation des acteurs. Ils ont en commun de présenter des processus participatifs et séquencés et donnent naissance à des projets ouverts, ancrés dans leur contexte qui évoluent grâce à la confrontation au terrain et à l'intelligence collective. De nombreux projets actuellement mis en œuvre témoignent de ces évolutions. Certains d'entre eux ont été analysés dans une étude publiée en juillet 2017 par l'Atelier parisien d'urbanisme, intitulée la « Ville Autrement ».

Le projet de réaménagement de sept places parisiennes « Réinventons nos places », développe par exemple une méthode participative abordant le projet par le prisme des usages qu'elle aide à préfigurer. Des collectifs ont été installés sur les places pendant plusieurs mois pour travailler à la co-construction du projet, en associant habitants et directions de la Ville.

De la même façon, sur la petite ceinture qui est une voie ferrée en partie désaffectée faisant le tour de Paris, la Ville de Paris développe actuellement un projet d'ensemble pour permettre son ouverture au public de manière progressive. Ce projet s'appuie, comme pour les places, sur des collectifs pluridisciplinaires qui accompagnent une appropriation du site par les habitants via un processus d'activation locale et de co-construction. Autre exemple, le budget participatif de

Paris lancé en 2014, permet chaque année aux Parisiens de proposer et de choisir des projets d'investissement pour leur arrondissement ou pour Paris. Il s'appuie sur une plateforme numérique qui permet aux habitants de déposer, voter et suivre l'avancée des projets lauréats. Il a donné lieu à un total de 1 872 réalisations depuis 2014, réparties sur l'ensemble du territoire.

Outre « l'empowerment » citoyen, le budget participatif constitue un outil de modernisation pour la collectivité, renforçant la transversalité entre les services. Il permet de faire émerger des projets qui, par leur nature citoyenne, s'affranchissent des cadres de pensée des directions et de leurs prérogatives. Il permet d'ouvrir le champ des possibles grâce à un certain décloisonnement des services qui développent une forme d'action nouvelle, plus proche de la couture urbaine.

# Focus sur 14 méthodologies territorialisées

## ● DES DONNÉES « SENSIBLES » SUR LES ATTENTES DES PARISIENS

**La qualité de vie au cœur des attentes.** En permettant aux Parisiens de soumettre des projets de manière libre, le budget participatif constitue aussi un mode d'expression de leurs attentes et de leurs besoins concernant leur cadre de vie, leur environnement immédiat, l'avenir de leur rue, de leur quartier, de leur ville. L'Atelier parisien d'urbanisme suit depuis l'origine la mise en œuvre du budget participatif, ce qui lui permet d'en suivre les réalisations années après années et de collecter un ensemble de données sensibles sur les Parisiens et sur le territoire.

Une étude menée en 2016, s'est appuyée sur l'ensemble des projets soumis par les Parisiens lors de la première édition du budget participatif, avant toute sélection par les services. Cette analyse a permis de mettre en évidence des secteurs de fortes concentrations de projets, traduisant des attentes particulières des Parisiens : la petite ceinture, les bords de Seine et des canaux, les artères populaires et commerçantes, les

Maréchaux et la ceinture verte. La moitié des projets soumis concerne trois thématiques : le cadre de vie, l'environnement et la mobilité. Ils traduisent majoritairement le souhait d'investir un espace public plus accueillant et plus vert, permettant une coexistence des usages.

**L'environnement, préoccupation principale des jeunes.** À la suite de cette première étude, d'autres travaux se sont appuyés sur les données issues du budget participatif, pour éclairer certains sujets ou certains publics. Le portrait sociodémographique des 16-25 ans à Paris, publié en juin 2019, comprend par exemple une analyse des projets déposés par les jeunes Parisiens. Le thème principalement abordé par les jeunes dans les projets qu'ils soumettent concerne le cadre de vie, comme pour les autres classes d'âges. Mais les jeunes sont aussi très sensibles aux questions environnementales. Sur les 500 projets du budget participatif proposés par les 15-24 ans, près de 3 sur 10 concernent cette thématique. Ce taux est deux fois plus élevé que pour les autres âges.

Le numérique est aussi légèrement plus abordé dans les projets portés par les jeunes, aux dépens des transports et du sport.

**Une réflexion territorialisée.** L'analyse des projets soumis ou votés permet aussi d'éclairer les situations de quartiers ou territoires en particulier. Ainsi, dans le cadre du projet de regroupement des quatre arrondissements centraux, une étude a été menée pour alimenter la réflexion sur les modalités de mise en œuvre de la réforme. Parmi les données mobilisées, les projets issus de budget participatif ont permis d'enrichir l'analyse d'éléments qualitatifs sur les attentes des Parisiens vivant dans le centre de Paris. Elles montrent une forte implication citoyenne, avec en proportion plus de projets proposés que dans d'autres territoires. La thématique « culture » est plus souvent citée que dans d'autres quartiers. Les projets votés vont la plupart du temps dans le sens d'une amélioration des circulations piétonnes, de la végétalisation des espaces publics et d'améliorations concernant les squares et jardins existants.

## CE QUI EST OBSERVÉ

**Au cours de ces dernières années, des outils de participation citoyenne ont été développés**, qui renouvellent en profondeur les méthodes et acteurs des projets. Le budget participatif de Paris, lancé en 2014 permet aux Parisiens de favoriser des projets territorialisés, selon les thématiques qu'ils considèrent comme importantes. Cette démarche fait émerger des aménagements pluridisciplinaires et innovants, au plus près des attentes locales. L'Apur a réalisé une analyse de l'ensemble de ces projets (soumis et lauréats) et étudié leur localisation sur le territoire. La cartographie permet entre autres de souligner une géographie spécifique, qui favorise certains secteurs tels que les berges de Seine et la ceinture verte, les quartiers centraux et les quartiers populaires, notamment le nord-est de Paris.

Pour en savoir davantage :

- La ville autrement – Initiatives citoyennes, urbanisme temporaire, innovations publiques, plateformes numériques, Apur, juillet 2017. [www.apur.org](http://www.apur.org)
- Budget participatif : à quoi rêvent les Parisiens ? Analyse des projets soumis, Apur, septembre 2016. [www.apur.org](http://www.apur.org)
- Les 16-25 ans à Paris – Portrait social et démographique, Apur, juin 2019. [www.apur.org](http://www.apur.org)

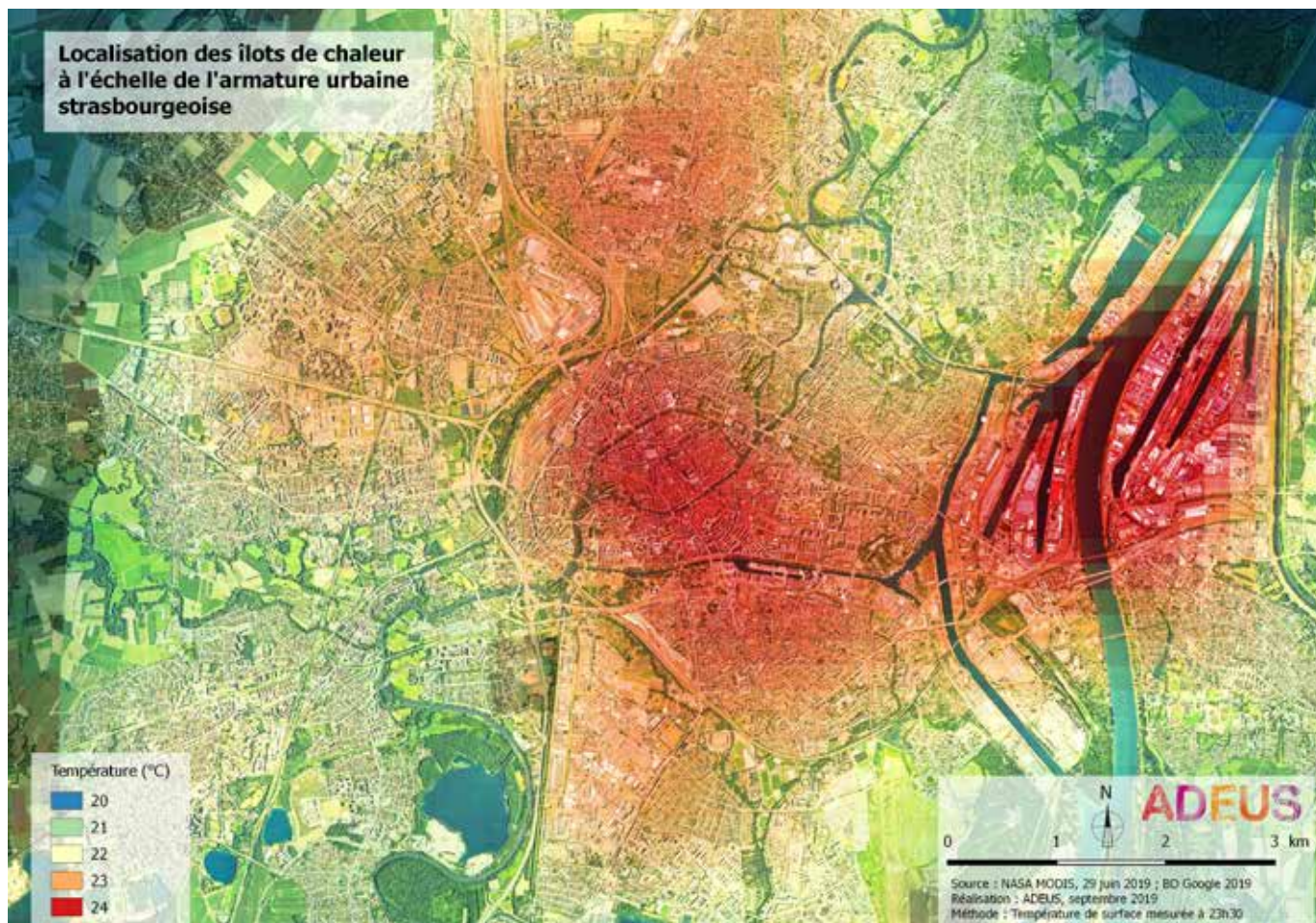
L'ENSEMBLE DES INFOGRAPHIES PRÉSENTES DANS CE FOCUS ONT ÉTÉ RÉALISÉES ET FOURNIES PAR L'APUR



Canal de l'Ourcq, Pantin  
© APUR, BERTRAND GUIGOU

## STRASBOURG

# UNE ANALYSE CLIMATIQUE POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DU CADRE DE VIE



### ● UNE RÉPARTITION DE L'ÎLOT DE CHALEUR (ICU) STRASBOURGOIS CENTRÉE SUR LES QUARTIERS RÉSIDENTIELS

La localisation de l'îlot de chaleur urbain met en évidence la surchauffe des territoires densément urbanisés. L'intensité maximale de l'ICU se localise au centre-ville de Strasbourg et dans les quartiers adjacents. Territoire fortement minéral, il est caractéristique des « canyons urbains » (petites rues, faiblement végétalisées et bâtiments de moyenne hauteur). De plus, la continuité urbaine renforce ce phénomène : plus une ville est étendue et plus la variabilité spatiale de l'ICU sera importante. Au contraire, il

tend à se dissiper aux abords des quartiers pavillonnaires, des cours d'eau et des espaces végétalisés.

### ● UNE VARIABILITÉ SPATIALE TRANSFRONTALIÈRE

Outre les secteurs résidentiels strasbourgeois, un corridor de chaleur outre-Rhin apparaît entre le centre de Strasbourg et la zone d'activité de Kehl (Allemagne). Cette répartition met à nouveau en lumière l'aspect de continuité urbaine, et montre l'importance des surfaces végétalisées en milieu urbain afin d'éviter cette accumulation de chaleur due à la densité et à l'étalement urbain. Les secteurs sensibles varient,

L'image satellite du 29 juin 2019 à 23h30 représente l'armature urbaine strasbourgeoise, séparée à l'est par le Rhin, de la ville de Kehl en Allemagne. Période caniculaire, caractérisée par une situation très chaude et sèche, la station météorologique Strasbourg-Entzheim a notamment enregistré un nouveau record absolu de chaleur mesuré à 38,8°C.

les zones résidentielles comme les secteurs industriels sont vulnérables face aux îlots de chaleur urbains. De ce fait, il est nécessaire d'adapter les territoires dans leur globalité face au dérèglement climatique. L'enjeu est transversal et concerne la santé publique, l'économie et l'écologie.

## CE QUI EST OBSERVÉ

Les températures de surface nocturnes permettent d'estimer les températures de l'air, contrairement aux températures de jour qui sont fortement différentes. Durant la nuit, celles-ci tendent à fortement s'homogénéiser. L'intérêt, à partir de la télédétection, est de mesurer les températures réelles d'un territoire. In fine, la localisation des ICU doit permettre la mise en place de plan d'aménagement pour réduire la vulnérabilité des territoires urbanisés, et devenir un outil d'aide à la décision performant.

L'ENSEMBLE DES INFOGRAPHIES PRÉSENTES DANS CE FOCUS A ÉTÉ RÉALISÉ ET FOURNI PAR L'ADEUS

## DIJON

# QUALITÉ DE L'AIR ET TEMPÉRATURES URBAINES : DES MESURES POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE EN VILLE

La qualité de l'air et les températures urbaines notamment lors des épisodes de fortes chaleurs, participent de la qualité de vie au sein d'un territoire. Riche d'une bonne qualité de l'air, Dijon métropole a œuvré pour préserver cet atout en développant des stratégies en ce sens (politique transport, piétonisation, politique d'urbanisme, d'énergie durable...).

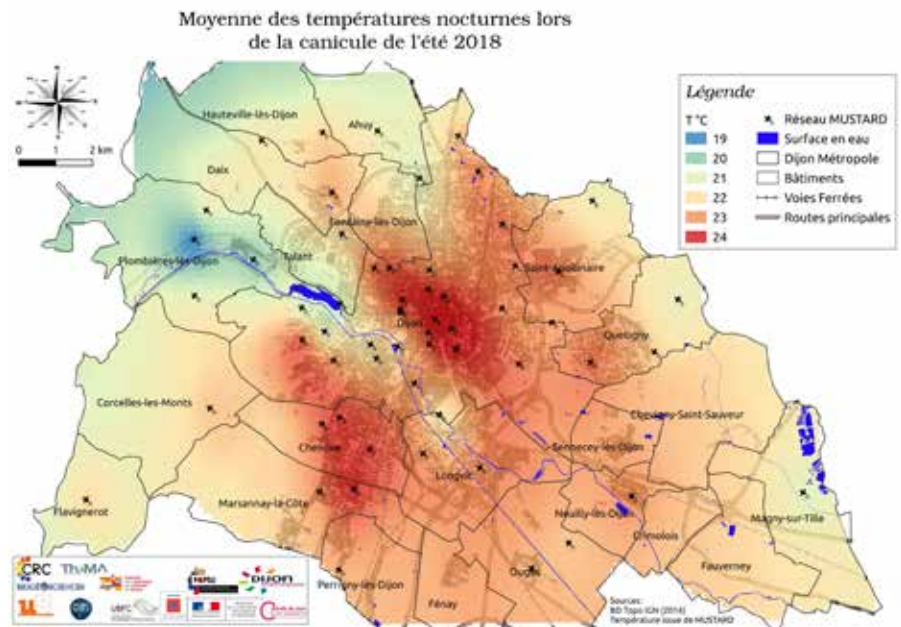
### ● DE BONS RÉSULTATS DE QUALITÉ DE L'AIR

L'association de surveillance de l'air, Atmo-Bourgogne-Franche-Comté (Atmo-BFC) dispose au sein de Dijon métropole de quatre stations de surveillance, réparties stratégiquement selon les polluants. Les suivis de l'indice de qualité de l'air, Indice Atmo, montrent des indices « bon » et « très bon » à 76%.

### ● VERS UNE SURVEILLANCE DE L'AIR CONNECTÉE ET PARTICIPATIVE

Dans le cadre de la smart city «On Dijon », Dijon Métropole intègre le numérique pour l'amélioration de la qualité de l'air. En 2018, des équipes de recherches de l'Université de Bourgogne (UMR BIOGÉOSCIENCES) et de l'Institut de Recherche pour le Développement (UMI UMMISCO à Bondy) ont mis en place une station de mesures environnementales « Qaméléo », inaugurée en juillet 2019, dans le cadre du programme Popsu métropoles. Ce réseau de 20 micro-capteurs connectés, vient compléter le réseau d'Atmo-BFC. Il s'inscrit pleinement dans la mouvance Smart City et apporte une connaissance plus fine de la qualité de l'air.

Également, depuis 2013, des travaux sur les îlots de chaleur urbains pour contribuer à



une connaissance de l'environnement thermique en ville, ont démarré. Ces recherches sont pilotées par le Centre de Recherches de Climatologie, UMR Biogéosciences, du CNRS et de l'université de Bourgogne, en partenariat avec la métropole, l'ADEME, Météo-France et Alterre Bourgogne. Le phénomène des îlots de chaleur urbain a des impacts sur les populations, tels que la diminution du confort thermique durant les phases de forte chaleur, l'augmentation de la consommation d'eau et d'énergie pour le rafraîchissement.

### ● UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DES ÎLOTS DE CHALEUR URBAINS, +5°C AU SEIN DES ICU

Grâce aux travaux mis en place à partir d'un

réseau de sondes en cours de connexion, une connaissance des îlots de chaleur urbains s'est développée, selon des espaces identifiés « Local Climat Zone » par leurs caractéristiques urbaines (denses, périphériques, forêts, eau...). Parmi les facteurs conditionnant les ICU, tels que l'altitude, la distance au centre-ville, l'environnement immédiat, il s'avère que la géographie des températures nocturnes est principalement contrôlée par les états de surface, dépendant surtout de l'anthropisation, et de la distance au centre. Les enseignements de ces travaux permettent d'intégrer ces paramètres liés au changement climatique dans les aménagements urbains, ainsi que dans les politiques de prévention sanitaire en vue d'une meilleure qualité de vie en ville.

## CE QUI EST OBSERVÉ

**Indice Atmo** : mesure de qualité de l'air, concentrations en particules fines, source AtmoBFC.

**QameleO** (Quality of air module for environmental learning engineering and observation) : mesures des concentrations en particules fines (particules de diamètre inférieur à 10 et 2.5 microns) et ultrafines (particules de diamètres inférieur à 1 micron).

**Réseau MUSTARDijon** (Measuring Urban Systems Temperature of Air Round Dijon), 60 sondes déployées sur Dijon métropole, températures urbaines, humidité, vent.

**Définition de l'ICU** : différence de température entre la ville et la campagne. Il est le résultat d'un stock de la chaleur dans les matériaux urbains, sous effet de l'ensoleillement des surfaces, restitué la nuit sous forme d'infrarouges. L'ICU dépend de la taille de la ville mais également de sa morphologie (occupation du sol, densité du bâti...). Il existe donc une corrélation positive entre la population présente et l'amplitude maximale de l'ICU.

## ROUEN

# RÉINVESTIR LES ESPACES FLUVIAUX : UNE STRATÉGIE D'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE



L'Armada, Rouen

© ALAN AUBRY, MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE, 2019

### ● L'ÉVOLUTION DES RAPPORTS ENTRE LES VILLES ET LEUR FLEUVE

Rouen, premier port exportateur de céréales d'Europe de l'Ouest, est une ville de tradition industrielle dotée d'importantes infrastructures portuaires et logistiques le long de son axe fluvial. Dans ce contexte, la Métropole Rouen Normandie et la Ville de Rouen ont reçu le grand prix du paysage en 2018 pour le réaménagement des berges en centre-ville. Le projet apporte une transformation majeure aux quais bas rive gauche de la Seine, vaste linéaire en friche abandonné aux parkings sauvages et à la circulation poids-lourd pendant des décennies, en aménageant un parc paysager de plus de 20 ha et 3 km de long dédiés à la promenade et aux loisirs.

Aujourd'hui, les rouennais se réapproprient leurs quais, comme en témoignent l'Armada 2019 avec ses 3,8 millions de visiteurs, la fréquentation importante des bars, restaurants, et équipements de loisirs implantés dans d'anciens hangars restaurés. Les coureurs, cyclistes et promeneurs sont chaque jour plus nombreux à emprunter ce nouvel espace public. Le succès de ce réaménage-

ment et la transformation de ses usages symbolisent une reconquête urbaine plus large des berges de Seine à Rouen, initiée depuis le début des années 1990 par la ville et l'agglomération rouennaise, devenue Métropole en 2015.

### ● LA SEINE, NOUVELLE CENTRALITÉ POUR LA MÉTROPOLE ROUENNAISE

En 1998, le maire de Rouen, Yvon Robert, propose aux rouennais 33 projets d'aménagement autour du fleuve selon ce principe : « Rouen, depuis 50 ans, a oublié la Seine et ses affluents : le fleuve a été "gainé et corseté" lors de la surélévation des quais ; les rivières ont été canalisées et dissimulées et leurs berges ont été, en grande partie, abandonnées. Ce qui était jadis "échanges et vitalité" est devenu "frontière et étanchéité" »<sup>1</sup>. La ville lance alors les premiers travaux de reconversion des quartiers faubouriers à l'ouest de Rouen avec le percement d'une avenue verte descendant sur la Seine et desservant la Préfecture et la future Université de droit. Afin de préserver l'identité paysagère portuaire des quais de Rouen, une charte est adoptée par la ville et le port en 2001. Elle sera utilisée pour cadrer les

réhabilitations des anciens hangars sur les quais rive droite qui débutent en 2008 avec le projet des Marégraphes.

Le District de Rouen, passé communauté d'agglomération en 2001, inscrit à son schéma directeur de nombreuses mesures de reconquête de la Seine pour poursuivre cette mutation. L'agglomération se dote d'un « Plan Directeur et d'Aménagement des Quartiers Ouest », voté en 2006 et portant sur 800 hectares et quatre communes de part et d'autre de la Seine. Il constitue un outil de programmation intercommunal qui permettra de voir naître les aménagements que l'on connaît aujourd'hui : le pont Flaubert, le pôle multimodal Riboudet, le centre commercial Docks 76, le palais des sports Kindarena, les nouveaux quartiers Luciline et Flaubert.

Aujourd'hui, le projet Seine-Cité, regroupe les plus grands projets métropolitains autour de l'axe Seine (Luciline, Rouen Flaubert et Saint-Sever-Nouvelle-Gare) en lien avec l'opération de renouvellement du centre-ville.

1. In Rouen sur Seine, 33 projets d'urbanisme, 1998, p. 3.



## NANCY

# INTÉGRATION CITOYENNE À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Aux côtés des communes, le Grand Nancy oriente depuis plus de 20 ans ses interventions vers des dispositifs en faveur du développement durable. Tout en développant ses politiques publiques au regard de la transition énergétique, les projets du Grand Nancy, soutenus par l'Ademe, s'inscrivent dans les enjeux de l'économie circulaire, de l'économie sociale et solidaire et de l'économie collaborative. Plusieurs exemples sont présentés ci-dessous.

### ● LA SENSIBILISATION DES HABITANTS À L'ALLONGEMENT DE LA DURÉE DE VIE DES OBJETS

**Du matériel au social.** Par son Programme Local de Prévention des déchets, le Grand Nancy a favorisé l'émergence d'ateliers de co-réparation ou Repair Cafés, en lien avec la MJC Lorraine (Vandœuvre-lès-Nancy). En réparant ce qui aurait pu être jeté, un Repair Café contribue à la réduction des déchets et à la création de lien entre citoyens bénévoles. Aujourd'hui, le Grand Nancy compte 12 Repair Cafés qui se réunissent une fois par mois et le phénomène continue d'essaimer dans la Métropole. Cette action regroupe près de 62 bénévoles qui réparent près de 600 objets en une année.

**Les vélos remis en selle.** La Maison du Vélo propose depuis 2009 différents services autour des déplacements cyclistes : une borne de lavage et de gonflage éco-conçue, sept stations de gonflages réparties sur la métropole, un service de location de vélos (véloStan'boutic) et une flotte composée de vélos à assistance électrique, tandems, vélos-cargos ; la présence d'une vélo-école

vient à l'appui de cette mise en avant de la circulation cycliste.

Dans le cadre des vélos remis en selle, des cycles réformés ont fait l'objet de créations spécifiques : vélo-mixeur pour la Banque-Alimentaire, vélo-cinéma permettant d'alimenter un vidéoprojecteur à la force des mollets, vélo-chargeur de téléphone sur le même principe, home-trainer en partenariat avec un lycée. Par ailleurs, l'association Dynamo de Nancy récupère des vélos pour les valoriser et éviter qu'ils ne soient jetés. Ces vélos d'occasion sont ensuite remis en vente à bas prix aux adhérents.

### ● L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

**Au cœur du PLUIHD.** En 2015, le Grand Nancy, avec l'appui de l'Agence de développement des territoires Scalen, a engagé l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat Déplacements. Son Projet d'Aménagement et de Développe-

ment Durable examiné en 2019 ambitionne de renforcer l'attractivité et d'encourager la transition vers un nouveau mode de développement spatial et économique plus durable. Trois orientations du PADD s'inscrivent pleinement dans les principes de l'économie circulaire (ou économie de la ressource). L'Agence Scalen a proposé une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) thématique Économie circulaire, articulée avec une OAP Environnement. Au-delà de l'attention portée à ces principes de sobriété et de qualité, l'intégration dans le cahier des charges de l'aménagement, des principes opérationnels de l'économie circulaire par les aménageurs publics et privés, permettrait à terme de limiter les consommations de ressources des sites économiques à chaque stade de leur cycle de vie (conception, création, commercialisation, gestion, requalification, extension, mutation), les parcs d'activités étant des lieux de consommation d'importants flux de matières ou d'énergie et de génération de déchets.

## QU'EST-CE QUE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ?

L'économie circulaire désigne un modèle économique dont l'objectif est de produire des biens et des services de manière durable, en limitant la consommation et les gaspillages de ressources (matières premières, eau, énergie) ainsi que la production de déchets. Son principe repose sur le changement de modèle économique des entreprises, c'est-à-dire passer d'une économie dite linéaire, à une économie circulaire, dans laquelle on serait en mesure de réinjecter tous les composants nécessaires (matériels et immatériels) à la production donnée dans une nouvelle production ; il s'agit d'augmenter l'efficacité à tous les stades du cycle de vie

des produits et services.

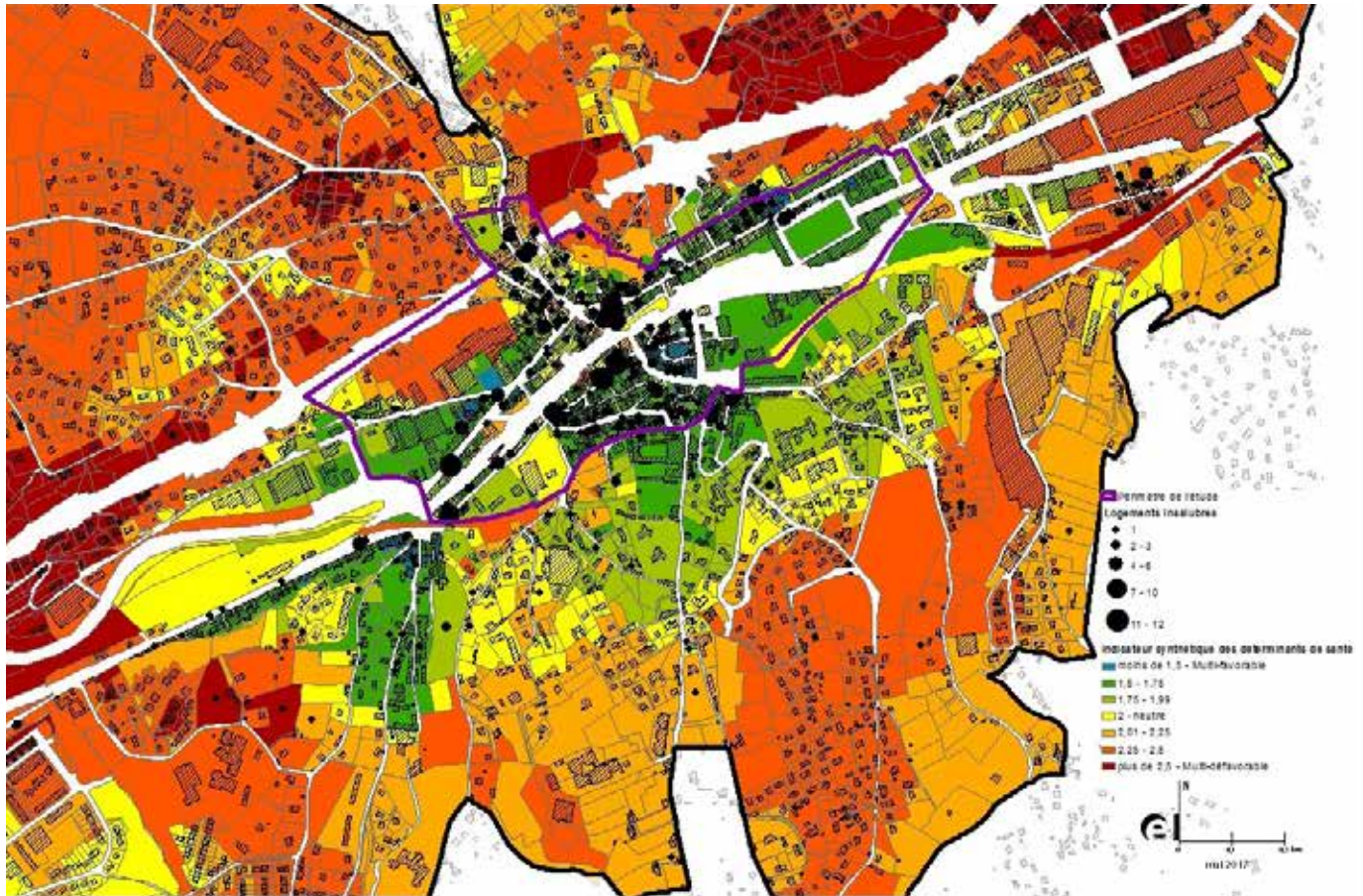
L'économie circulaire porte donc une vision transversale et territoriale, en tant que démarche systémique, mutualiste, multi-acteurs et multi échelles. La loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) en date du 17 août 2015, qui porte la définition juridique de l'économie circulaire, souligne que « la promotion de l'écologie industrielle et territoriale » contribue à la « nouvelle prospérité » que doit porter l'économie circulaire. Elle concerne tous les acteurs de la société : citoyens, entreprises, administrations, producteurs et consommateurs de biens et de services.

## SAINT-ÉTIENNE

# APPROCHES CROISÉES POUR PROMOUVOIR UN URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ

Étude Rive-de-Gier urbanisme favorable à la santé

Impact global sur la santé (moyenne non pondérée de 6 déterminants de santé) et les logements potentiellement insalubres



### ● LE PROTOCOLE D'ÉTUDE

Dans un contexte où les acteurs de l'urbanisme prennent conscience de l'impact des choix de planification et d'aménagement urbain sur le bien-être et la santé des populations, la métropole stéphanoise s'engage dans l'urbanisme favorable à la santé. Epures, l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise, s'intéresse à ce sujet depuis de nombreuses années pendant lesquelles elle a constitué un socle de données et de méthodologies important.

Les deux premières démarches menées dans la Loire ont été conduites par Epures, pour le compte de Saint-Étienne Métropole et de ses partenaires et avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé : l'une dans le quartier de Terrenoire à Saint-Étienne, l'autre dans le centre-ville de Rive-de-Gier, commune de l'est de la métropole. La démarche a été conduite en trois étapes :

- l'analyse de l'état de santé des habitants ;
- la spatialisation des déterminants de la santé ;
- la formulation de recommandations.

L'état de santé d'une population et le bien-être des habitants au sein d'un quartier peuvent être appréciés par de nombreux indicateurs ainsi que par une approche qualitative, auprès des acteurs de terrain et de la population. Dans le centre-ville de Rive-de-Gier comme à Terrenoire, des données sociodémographiques (répartition par âges de la population, niveaux de revenus...) ainsi que des données de santé (mortalité, prévalence des maladies chroniques, consommation médicamenteuse...) ont été mobilisées. En complément, des entretiens d'acteurs ont été menés à Terrenoire, tandis qu'à Rive-de-Gier, une concertation citoyenne a été organisée autour du projet urbain.

### ● CROISEMENT MULTI SOURCES POUR ENRICHIR L'INFORMATION TERRITORIALE

Pollution de l'environnement. L'Observatoire Régional Harmonisé Auvergne Rhône-Alpes des Nuisances Environnementales (ORHANE) propose des données spatialisées de la pollution atmosphérique et des cartographies du bruit. Il croise ces deux variables pour former un indicateur unique de co-exposition air/bruit. Pour appréhender la qualité de l'air, les concentrations annuelles de dioxyde d'azote et le nombre de jours de dépassement du seuil réglementaire en particules PM10 sont pris en compte. Pour l'environnement sonore, il s'agit de l'évaluation des sources d'émissions de bruits routiers, ferroviaires et aériens.

Confort de circulation. Pour mesurer la proximité des habitants aux aménités urbaines et leur possibilité de s'y rendre à pied, des iso-





chrones de temps de déplacements à pied sont tracées à partir de points de référence : espaces de services et de commerces, espaces verts et arrêts de transports en commun. Cependant, ce temps de parcours à pied ne donne pas d'indications sur le confort, la sécurité ou encore la lisibilité d'un trajet. Un travail de terrain, mené dans les deux quartiers, a permis de mettre en avant les « points noirs » pour les déplacements à pied et de caractériser les voiries.

Décence immobilière. Le fichier de la taxe d'habitation permet d'identifier les logements en catégorie 7 ou 8, qui correspondent aux logements potentiellement très vétustes ou insalubres. Cependant, cette base de données, qui date des années 1970, n'a été que partiellement remise à jour et ne peut suffire à qualifier précisément l'état des logements. En conséquence, des investigations complémentaires ont été

menées. À Terrenoire, un travail de terrain approfondi a été mené dans un périmètre défini avec les partenaires. À Rive-de-Gier, la liste des dossiers du Groupe Habitat Indigne mené par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune a été exploitée.

### ● DÉTERMINER DES DIFFÉRENCES TERRITORIALES

Les indicateurs statistiques qui peuvent être construits à partir des bases de données disponibles éclairent utilement les phénomènes. Souvent, ils gagnent à être complétés par un travail de terrain et/ou une vision qualitative des acteurs locaux. Le croisement spatial des déterminants de santé permet de mettre en valeur les secteurs « multi-favorables » pour la santé des habitants et les secteurs « multi-défavorables », en vue d'une intervention pertinente sur le tissu urbain.

### ● DE L'ANALYSE À L'INTERVENTION

La finalité d'une démarche « d'urbanisme favorable à la santé » est d'aboutir à un plan d'interventions urbaines qui intègre les enjeux de santé. Pour cette étape, la méthode a été différente entre les deux expérimentations. Pour le centre-ville de Rive-de-Gier, le bureau d'étude était en charge de l'étude urbaine et de la réalisation du plan guide. À partir d'une première esquisse du projet proposé, l'agence d'urbanisme a apprécié, en amont de la démarche, les impacts possibles de ces interventions sur la santé des habitants et usagers du quartier. Pour le quartier de Terrenoire, Epures a conduit l'ensemble de l'étude urbaine. Elle a élaboré le plan d'action en interne, en lien avec les partenaires, en prenant en compte les enjeux de santé pendant tout le processus d'élaboration. Ces démarches sont appelées à se généraliser au sein du territoire de la Métropole.

## CE QUI EST OBSERVÉ

**Sept déterminants de la santé** pris en compte sont mis en forme par EPURES à partir de sources locales :

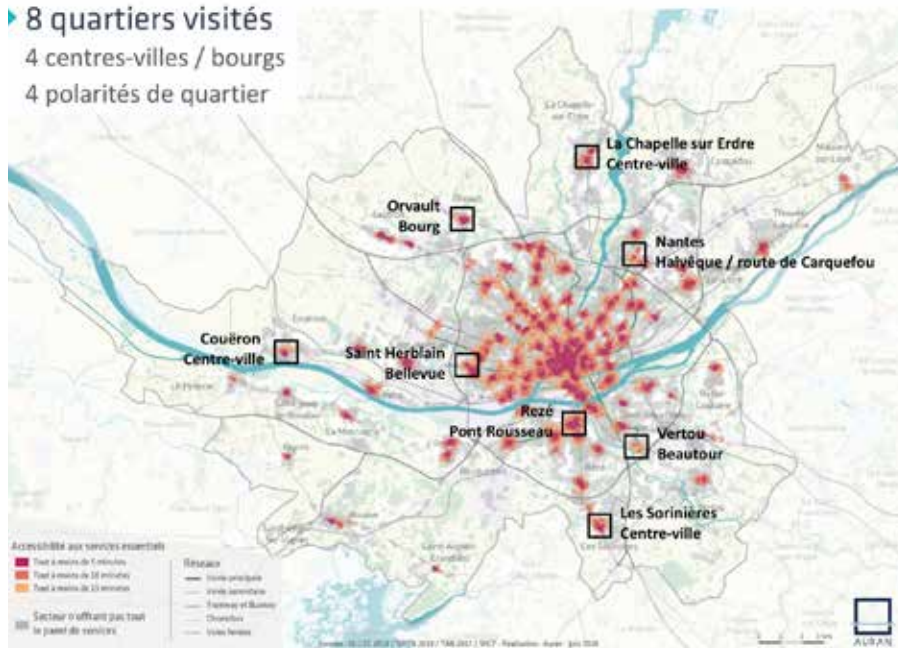
- la co-exposition au bruit et à la pollution atmosphérique (ce qui représente 2 déterminants),
- l'exposition aux îlots de chaleur urbains,
- l'accessibilité piétonne aux services-commerces et équipements,
- l'accessibilité piétonne aux arrêts de transports collectifs et l'accessibilité piétonne aux espaces récréatifs,
- le niveau de dégradation de l'habitat.

## NANTES

# LE BIEN-VIVRE PAR UNE APPROCHE GÉNÉRATIONNELLE

Les quartiers du « bien vieillir » expertisés par la Communauté des Observateurs

► 8 quartiers visités  
4 centres-villes / bourgs  
4 polarités de quartier



### ● LE PROTOCOLE D'ÉTUDE DES QUARTIERS DU « BIEN VIEILLIR » : D'UNE GRILLE DE LECTURE MÉTROPOLITAINE OBJECTIVÉE À L'APPROCHE SENSIBLE PAR QUARTIER

Dans le cadre du Grand Débat « Longévité, ouvrons les possibles » organisé par Nantes Métropole, l'Auran a mis en place une démarche combinant une approche statistique et une approche sensible, plus qualitative, où certains quartiers du « bien vieillir » ont été expertisés par des groupes de seniors lors de déambulations. Il s'agissait d'y analyser l'adaptation de l'espace public à la problématique du vieillissement : accessibilité aux services et commerces, facilité

de cheminement, praticabilité des espaces dans la perspective d'améliorer la qualité des aménagements pour les seniors et, plus largement, pour l'ensemble des usagers (universalité des aménagements).

La première étape de la démarche a consisté à identifier les « quartiers du bien vieillir » dans la métropole nantaise en cartographiant les services essentiels et leur accessibilité théorique pour un piéton senior. Cette étape a permis d'identifier des quartiers plus ou moins adaptés à leur accueil et à celui de l'ensemble de la population puisque « tout déplacement commence et finit à pied », à savoir : des secteurs où tout est suffisamment proche pour être parcouru

à pied et prendre le bus ; des secteurs où le développement de projets dédiés aux seniors serait particulièrement pertinent.

### ● UNE APPROCHE SENSIBLE POUR PRÉCISER L'ANALYSE

Si les secteurs identifiés lors de la première étape présentent un intérêt particulier, il s'agissait néanmoins d'interroger leur praticabilité effective pour confronter l'analyse à l'expertise d'usage. Une seconde étape a donc été enclenchée dans huit quartiers de la métropole en 2019. Des déambulations avec des groupes de seniors y ont été organisées. Les seniors ont expertisé six leviers d'aménagement permettant de qualifier la qualité de déambulation sur les espaces publics.

Cette expertise d'usage a permis d'appréhender au plus près les situations locales et de prendre en compte la spécificité de chaque site. Cela a permis également de mesurer les écarts entre la théorie et la réalité vécue mais aussi les différentes réalités car, derrière le mot senior, se cachent de multiples situations et donc de multiples usages. Cela a permis de connaître les préconisations des usagers in situ et d'enrichir les solutions sur la ville apaisée. Enfin cette démarche a permis de mieux anticiper la question du vieillissement dans les nouveaux programmes.

La complémentarité des deux étapes de la démarche expérimentée par Nantes Métropole conduit à appréhender l'espace public au-delà de la seule question de l'accessibilité en analysant conjointement continuité des cheminements et conditions de sa mise en œuvre. Elle permet aussi de cibler l'action publique dans des quartiers où l'enjeu d'adaptation de la société à la longévité des habitants est particulièrement fort.

## CE QUI EST OBSERVÉ

Pour identifier les « quartiers du bien vieillir », une série de cartographies a été élaborée sur la base des données de l'opérateur du réseau de transport public (Semitan), des bases Sirene et de l'Observatoire des loyers commerciaux de la CCI, afin de figurer à l'échelle de Nantes Métropole les zones adaptées au vieillissement en se basant uniquement sur la notion de distance et de temps de parcours piéton théoriques, premier critère de proximité. Pour figurer un premier niveau de lecture homogène sur l'ensemble de l'agglomération, un repérage des services essentiels et de leur localisation a été constitué. Il s'agissait d'identifier et positionner tous les services qui permettent de caractériser la capacité potentielle d'un piéton à : se nourrir (boulangeries, surfaces alimentaires ou marchés...), se déplacer (gares ferroviaires, arrêts du réseau structurant et arrêts de bus), se soigner (médecins généralistes, pharmacies). Des isochrones de 5, 10 et 15 minutes d'accès à ces services ont ensuite été calculées en se basant sur une vitesse de marche de 3,5 km/h.

Les déambulations avaient pour objet d'expertiser six leviers d'aménagement : les trottoirs et cheminements (La déambulation est-elle facile ?) ; les traversées (Se sent-on en sécurité lorsqu'on emprunte un passage piéton ?) ; les bancs (Peut-on faire une pause et reprendre son souffle pendant son parcours ?) ; les arrêts de transports collectifs (Peut-on accéder facilement ?) ; les espaces verts (A-t-on à disposition un espace de respiration et de repos à proximité ?) ; les sanitaires.

## MARSEILLE

### LA VILLE « BY NIGHT » : UN NOUVEAU RESSORT POUR LE CADRE DE VIE

L'émergence de nouvelles attentes et de nouvelles pratiques par la population urbaine – notamment celles des jeunes actifs et des étudiants – ont progressivement modifié le rapport de la ville à la nuit au niveau de son fonctionnement et de l'offre de services. Les villes ont compris le profit qu'elles pouvaient tirer en termes d'attractivité et cherchent de plus en plus à valoriser les activités et les animations nocturnes. Pourtant, la nuit demeure un thème ordinairement absent des études urbaines. L'agence d'urbanisme de Marseille (Agam) a souhaité investir cette thématique en sondant quelques acteurs incontournables des nuits marseillaises afin de mieux comprendre les enjeux, les attentes et de se mettre en position de proposer des pistes d'action.

#### ● MARSEILLE, LE RENOUVEAU DE L'ATTRACTIVITÉ NOCTURNE

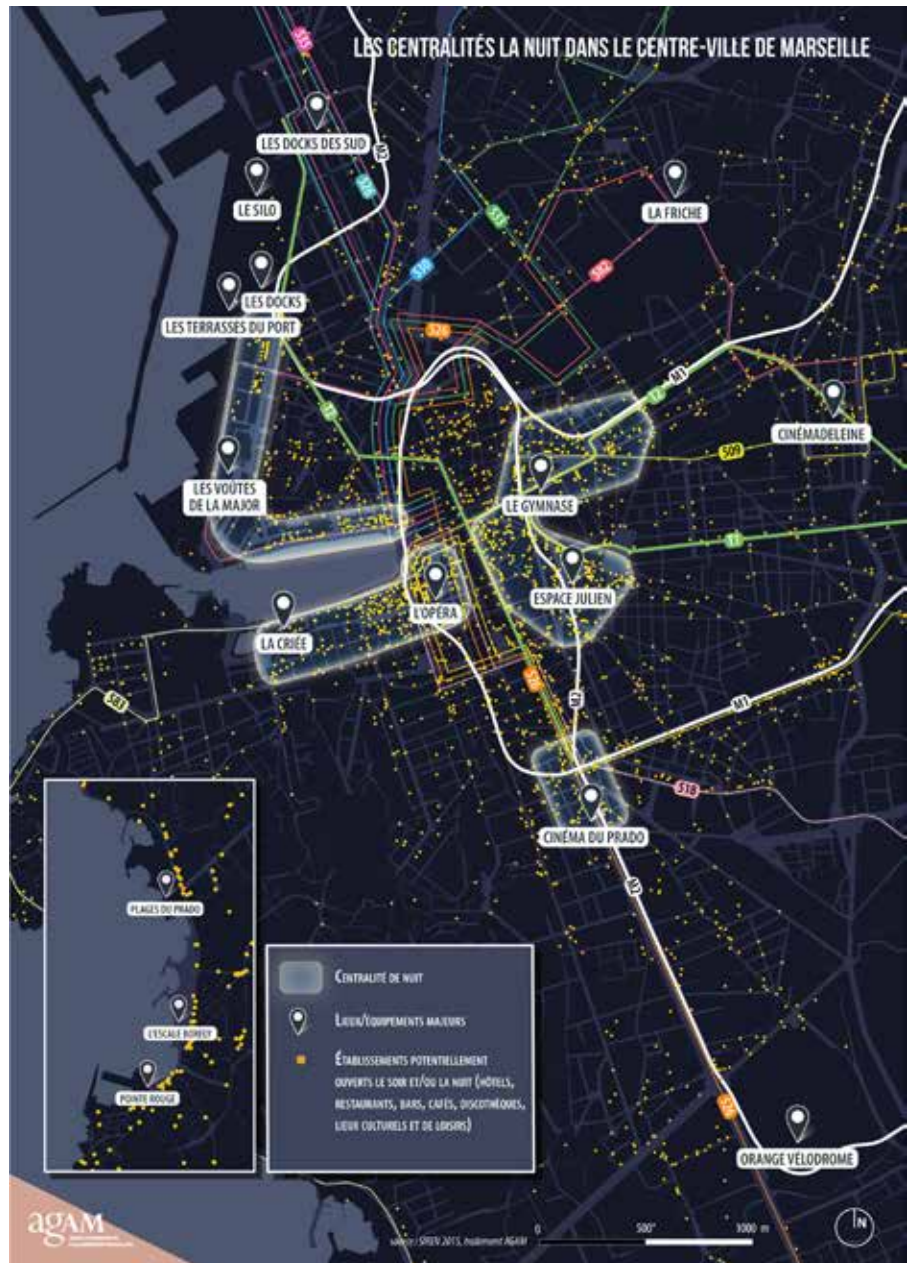
Pendant longtemps, Aix-en-Provence a été la destination privilégiée des sorties nocturnes des métropolitains. Depuis 2013, année où la cité phocéenne a été nommée capitale européenne de la Culture, Marseille est à son tour devenue très attractive la nuit. Les investissements de 2013 (réaménagement du Vieux port par exemple) et la capitalisation des expériences des grands événements ont porté leurs fruits.

Ainsi, de nouveaux pôles de nuit se sont créés dans la ville sur le front de mer comme le parvis de la Major et le rooftop « R2 des Docks », un toit terrasse qui est devenu une référence grâce à une vue exceptionnelle sur Marseille et la Méditerranée. Toujours dans la mouvance de « Marseille 2013 », le pôle culturel de la Friche de la Belle de mai, situé en plein centre, s'est ouvert aux activités nocturnes et propose pendant tout l'été concerts, cinémas en plein air, soirées dansantes sur son toit-terrasse de 8 000 mètres carrés.

#### ● CANALISER L'ANIMATION DE NUIT POUR UNE MEILLEURE MISE EN VALEUR

En quelques années, la vie nocturne locale a connu une véritable explosion ; au-delà des sites déjà évoqués, d'autres espaces situés en centre-ville (la Plaine, Cours Julien, Longchamp) ont aussi surfé sur « la vague 2013 » et conforté leur position de centre nocturne.

Ces nouveaux lieux à la mode ont fait naître des oppositions entre riverains et « fêtards » en raison des nuisances sonores et des inci-



alités. Bien que le tramway et le métro circulent jusqu'à minuit trente depuis 2013, la question de la mobilité nocturne demeure un frein aux sorties qui se prolongent jusqu'au cœur de la nuit. Pour apaiser les tensions entre habitants et festoyeurs, des solutions existent tels que les parcours nocturnes fléchés ou encore la réalisation d'aménagements adéquats comme les écrans et bâtiments anti-bruit.

Pour ce qui concerne la mobilité nocturne, la RTM (Régie des Transports Métropoli-

tains) cible prioritairement son offre de bus pour les travailleurs de nuit et pour les grands événements. La décision de densifier l'offre nocturne concernant les sorties récréatives relève de la Métropole et de la politique d'attractivité qu'elle entend déployer ces prochaines années. In fine, la ville de nuit reste un sujet d'expérimentation et d'innovation urbaine à investir localement pour articuler au mieux les enjeux de l'attractivité et du maintien de la qualité de vie à l'avenir.

## CLERMONT-FERRAND

### LA CULTURE VECTRICE D'UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE

Quand elle adopte son schéma communautaire culturel en 2004, l'agglomération clermontoise fait figure de pionnière. Alors qu'ailleurs les politiques culturelles des intercommunalités sont émergentes, les élus clermontois refusent de la réduire à la seule réalisation d'équipements publics structurants et la positionnent comme un facteur déterminant de distinction territoriale et de solidarité locale.

La dynamique culturelle clermontoise résulte d'une volonté politique forte et régulièrement réaffirmée, et du rôle que chaque acteur prend et tient dans le projet commun<sup>1</sup>. L'actuelle candidature de Clermont-Ferrand pour devenir Capitale Européenne de la Culture en 2028 a vocation à fédérer des territoires plus lointains que la seule métropole, et apparaît comme une suite logique à l'ambition culturelle portée depuis près de quinze ans.

#### ● L'INTERVENTION CULTURELLE DE LA MÉTROPOLE CONTRIBUE À ENRICHIR LA QUALITÉ DE VIE ET LE LIEN SOCIAL SUR LE TERRITOIRE, AUTOUR DE PLUSIEURS AXES

Elle gère directement un réseau dense d'équipements, au service du public et des artistes : réseau des bibliothèques et médiathèques, bientôt enrichie par La Grande Bibliothèque, Conservatoire à rayonnement régional, lieux de création artistique, musées... Certaines communes sont incitées en parallèle à élaborer leur propre politique culturelle et se voient doter d'équipements de proximité (ECP), relais locaux de la diffusion culturelle. La Métropole soutient par ailleurs le monde associatif et les organisateurs de festivals et événements culturels (Festival International du Court-Métrage, Europavox, Vidéoformes, Musiques Démesurées, Carnets de voyage...), ainsi que la construction d'équipements emblématiques (tels la Scène nationale), le tout dans un contexte riche en écoles et lieux d'art (FRAC Auvergne, École des Beaux-Arts, École d'Architecture, Centre d'Initiation à l'Art, La Tôlerie...). Ainsi doté, l'écosystème culturel clermontois paraît

d'année en année plus complet, plus cohérent, à même d'apporter une vraie plus-value à la qualité de vie des habitants.

#### ● PREUVE DE CE SUCCÈS, 3 600 EMPLOIS RELÈVENT DÉSORMAIS DES SECTEURS CULTURELS ET CRÉATIFS SUR LE PÉRIMÈTRE DE LA MÉTROPOLE CLERMONTOISE

En matière d'emplois culturels et créatifs, la métropole clermontoise se classe au treizième rang national, devant Saint-Étienne, Orléans, Tours, Rouen, Nancy, Dijon, Metz... La culture n'est pas uniquement un facteur de qualité de vie et de lien social : elle est aussi un vecteur d'attractivité et de développement économique, qui résiste plutôt bien à la crise, source d'innovation et d'emplois non délocalisables. En 2018, à l'issue du programme européen Tech Town, la Métropole clermontoise se dote d'une stratégie et d'un plan local d'action pour les industries culturelles et créatives (ICC). Le pôle clermontois se positionne sur le secteur Musique et Image, en continuité des actions d'ores et déjà engagées autour du projet de la Cité du court et du cluster dédié Le Damier.

L'agglomération clermontoise et la Chaîne des Puys, depuis le Puy de Crouël  
© AGENCE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT  
CLERMONT MÉTROPOLE



## TOULOUSE

# LA NOUVELLE LIGNE DE MÉTRO TOULOUSAINNE, VECTRICE DE RENOUVELLEMENT URBAIN

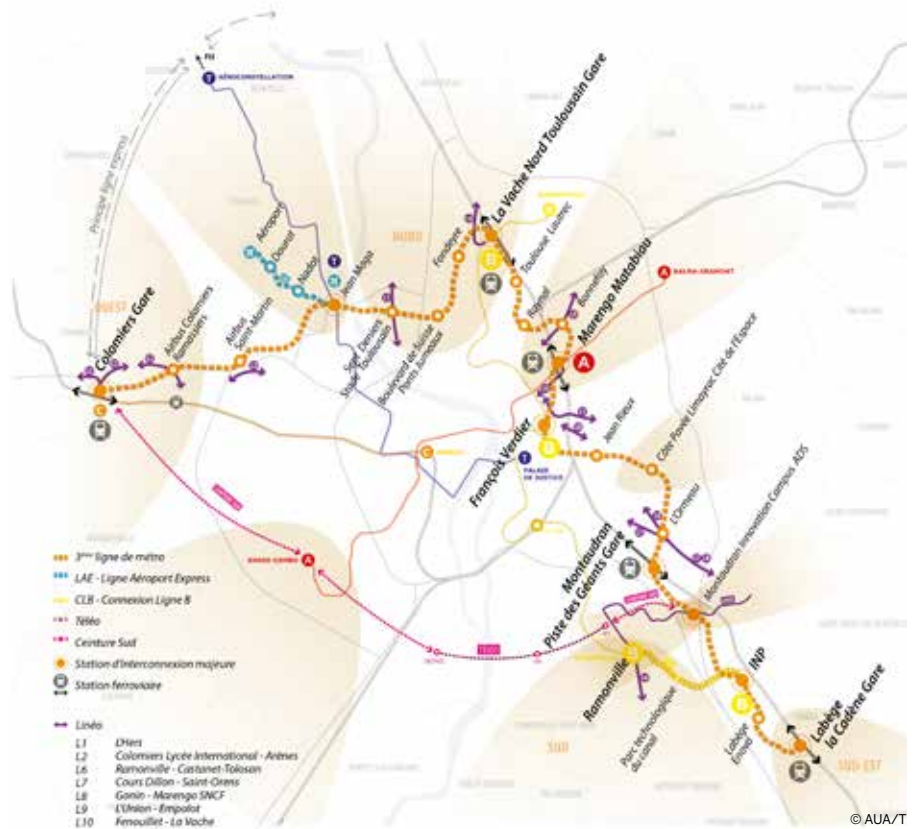
### ● S'APPROCHER DES BESOINS DE DESERTE POUR GÉNÉRER UNE MOBILITÉ DURABLE

La desserte des territoires économiques constitue le premier objectif du projet. Il a guidé les choix afin d'offrir une alternative efficace à la voiture pour de nombreux trajets professionnels. Le tracé met en relation les grands secteurs d'activités de l'agglomération, notamment la zone aéronautique du nord-ouest, le centre et son secteur gare en développement (pôle tertiaire métropolitain), le sud-est (spatial, recherche...). Plus de 120 000 emplois seront à moins de 10 minutes à pied d'une station de la 3<sup>e</sup> ligne de métro. Les sites d'Airbus ne seront par exemple plus qu'à environ 17 minutes de métro de la gare Matabiau contre 40 minutes en transports collectifs aujourd'hui.

En s'articulant le long de la tangente du cœur d'agglomération, l'itinéraire de la 3<sup>e</sup> ligne de métro privilégie des secteurs souvent denses, mais pas assez desservis, où le potentiel de report modal est encore important. Il accompagne d'importants projets en cours et révèle de nouveaux territoires de mutation urbaine à moyen et long termes. La 3<sup>e</sup> ligne de métro multiplie les points de connexion avec les autres lignes du réseau afin de maximiser les opportunités de maillage et d'élargir les territoires desservis. Elle croise ainsi le réseau ferroviaire à cinq reprises, les lignes de métro A et B, le tramway, le réseau Linéo. Certaines stations deviendront de véritables pôles d'échanges et renforceront des polarités métropolitaines existantes ou en devenir.

### ● AMÉLIORER LE CADRE DE VIE GRÂCE AU DÉVELOPPEMENT DU CORRIDOR

La 3<sup>e</sup> ligne de métro constitue un vecteur de maîtrise de l'étalement urbain et de la consommation foncière, à l'origine d'une démarche de projet territorial dans toutes ses composantes qui met la qualité de vie au cœur des préoccupations : programmation urbaine, espaces publics, équipements et services à la population, maillage en



modes actifs... Ceci passe par une réflexion avec les collectivités locales et les usagers autour des stations pour :

- permettre une intensification urbaine à partir d'une mutation qualitative et maîtrisée, qui soit génératrice de plus d'aménités pour les habitants ;
- favoriser le report modal vers les modes actifs et les transports en commun pour réduire l'impact de la voiture et des émissions dans les secteurs desservis ;
- requalifier les espaces publics en favorisant les usages et en donnant plus de place à la nature en ville ;
- rééquilibrer des territoires peu ou pas équipés (services, commerces...) et donner accès aux cinq grands parcs naturels toulousains ;
- profiter de l'effet 3<sup>e</sup> ligne pour valoriser l'ensemble des projets majeurs du corridor ;
- construire un projet de territoire en y favo-

risant le cadre de vie et le confort climatique. Si le corridor du projet 3<sup>e</sup> ligne de métro constitue un lieu privilégié d'accueil de populations nouvelles, l'urbanisation envisagée doit se faire en respectant le cadre de vie des quartiers traversés et leur identité.

### ● ANTICIPATION ET TRAVAIL COLLABORATIF POUR UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT URBAIN

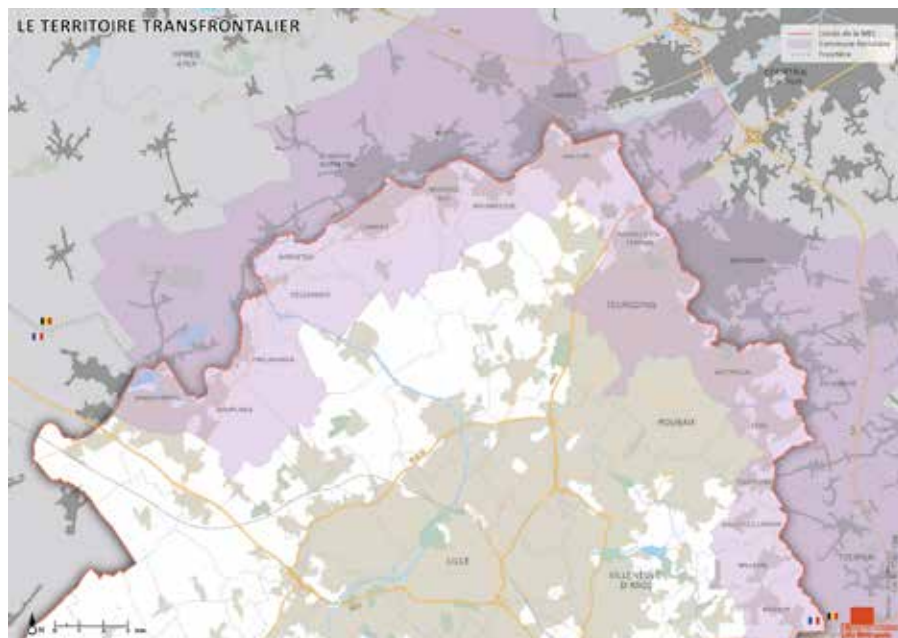
Une démarche partenariale entre l'autorité organisatrice des mobilités et les collectivités desservies s'est engagée pour définir collectivement ce projet territorial à travers un « pacte urbain » qui vise à répondre à deux objectifs principaux : favoriser une intensification et une diversification des formes et des fonctions urbaines et améliorer les dispositifs de rabattement tous modes vers les futures stations.

### CE QUI EST OBSERVÉ

Le « pacte urbain » est une approche globale et collaborative qui vise à mettre en cohérence développement urbain et infrastructures de transports collectifs, existantes ou programmées, pour améliorer la desserte de l'agglomération toulousaine et valoriser les investissements. Encadré par le SCoT et le PDU, le « pacte urbain » est un outil de coordination, évolutif, actualisé au regard de l'avancement des projets. Il formalise une ambition en matière de programmation urbaine : foncier mobilisé (analyse de la mutabilité), logements produits (POA des PLUiH...), équipements complémentaires, dispositifs de rabattement tous modes...

## LILLE

# OPTIMISER LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE AU REGARD DES SPÉCIFICITÉS DE LA MÉTROPOLE LILLOISE



### Le territoire

 6 communes 208 000 habitants	→	80 Km de frontière 174 passages routiers
 17 communes 252 000 habitants		23 communes 460 000 habitants

### Trois rencontres organisées

 29 participants
 7 communes
 2 institutions intercommunales
 7 représentants des forces de l'ordre
 3 associations de prévention

### Une rencontre des maires et bourgmestres

consommation de l'ensemble des produits. Aux conséquences sanitaires directes des pratiques addictives pour les consommateurs s'ajoutent des problématiques liées à l'espace public qui impactent l'ensemble de la population : abandon de matériel de consommation (seringues, pipes à crack, petit matériel) dans des lieux accessibles à tous (caniveaux, parcs, chantiers, halls d'immeuble...), abandon de cartouches de protoxyde d'azote... Le matériel usagé lorsqu'il est laissé dans l'espace public présente des risques sanitaires importants notamment dans les espaces récréatifs très fréquentés. Sa prise en charge demande une grande vigilance de la part des agents.

Face à l'importance de ces phénomènes, la MEL et la Sauvegarde du Nord ont mis en place des modules de sensibilisation et de formation à la récupération des seringues usagées et à la question des représentations autour des usages.

Enfin, l'association La Sauvegarde du Nord accueille et accompagne des personnes de tous âges en difficulté ou grande précarité. Elle propose un large panel de réponses à la problématique des conduites addictives. L'association gère notamment deux CAARUD (Centre d'Accueil, d'Accompagnement à la Réduction des risques infectieux pour Usagers de Drogues) à Lille et à Roubaix qui ont vocation à réduire les risques et les dommages sanitaires et sociaux liés à l'usage de drogues.

## ● LA DÉLINQUANCE TRANSFRONTALIÈRE

Le Schéma Métropolitain de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (SMSPD) 2017-2020 de la Métropole Européenne de Lille (MEL) identifie plusieurs axes dont l'un spécifique au territoire et à sa position géographique : la délinquance transfrontalière. La MEL compte 80 kilomètres de linéaire frontalier avec la Belgique et pas moins de 174 points de passages routiers. La frontière accentue certains phénomènes de délinquance (vols, trafic de drogue, petite délinquance...).

Afin de comprendre, prévenir et lutter le plus efficacement possible contre ces faits de délinquance, la connaissance et l'appropriation des dispositifs et des institutions françaises, belges ou partagés sont essentielles. L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole (Adulm) participe à la réalisation du SMSPD en animant un groupe de travail autour des acteurs belges et français de la sécurité (police, gendarmerie) et de la prévention (communes, associations). Soutenu par la MEL et la Préfecture du Nord via le fonds interministériel de prévention de la

délinquance et de la radicalisation (FIPDR), ce groupe de travail a pour objectifs :

- la stimulation des échanges entre des acteurs qui ne se côtoient pas ou peu ;
- le partage sur le fonctionnement des institutions et par voie de conséquence, la création d'une culture commune propice au développement d'actions conjointes ;
- l'identification de problématiques communes ou liées à la frontière afin de cibler les axes d'interventions pertinents ;
- les échanges de bonnes pratiques qui pourraient se développer à une échelle transfrontalière.

## ● UN ESPACE PUBLIC EN PROIE AU TRAFIC DE STUPÉFIANTS : LA SENSIBILISATION DES ACTEURS POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

Le SMSPD identifie également comme axes prioritaires l'amélioration de la tranquillité publique et la prévention des addictions. La métropole lilloise est confrontée à d'importantes problématiques en lien avec les stupéfiants. On constate globalement une évolution des trafics et une hausse de la

## CE QUI EST OBSERVÉ

Le Schéma Métropolitain de Sécurité et de Prévention de la Délinquance permet de dynamiser la lutte contre la délinquance grâce à la mise en place de nombreuses actions ayant des objectifs et des cibles multiples : l'observation statistique à travers l'observatoire de la délinquance animé par l'Adulm, la réalisation de guides de sensibilisation à destination de la population, la formation des agents afin de gérer au mieux les situations du quotidien, la mise en réseau d'acteurs...

## RENNES

# LE TEMPS D'ACCÈS : NOUVELLE CLÉ DE LECTURE DU TERRITOIRE VÉCU

Le Bureau des temps de Rennes a développé une représentation cartographique des temps d'accès à pied aux commerces et services du territoire, l'envisageant alors comme un indicateur de la qualité de vie et de l'attractivité des différents secteurs de l'agglomération rennaise.

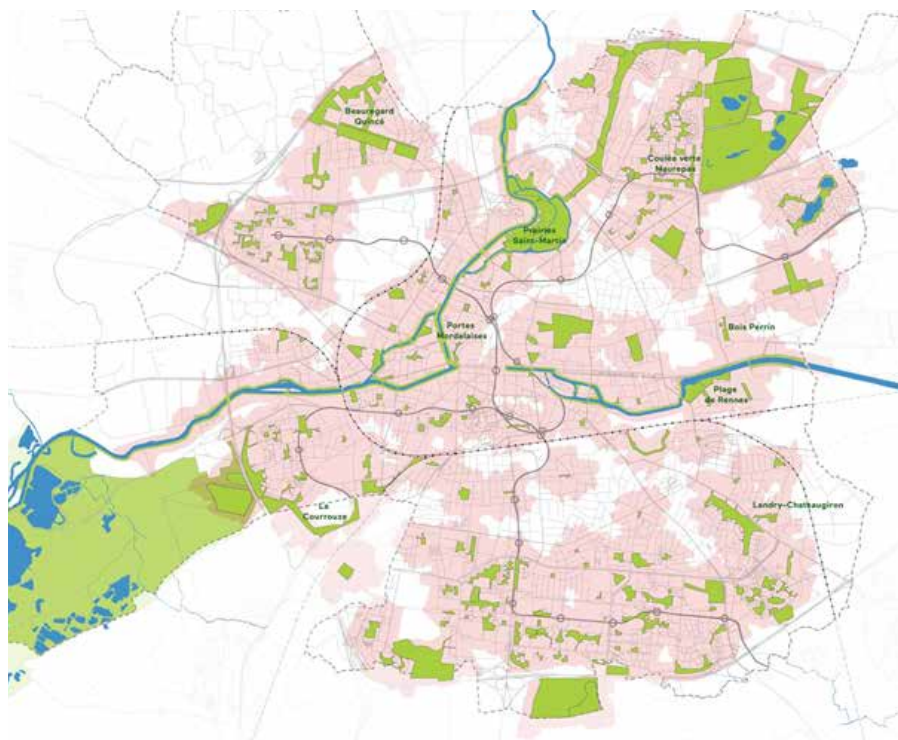
Pour cela, les temps d'accès (sous forme d'isochrones) et une typologie de commerces et services ont été croisés. La typologie se constituait de cinq catégories, basées sur des études de l'Insee : services et commerces majeurs du quotidien (« locomotives »), polarités commerciales, services non commerciaux, transports en commun, et espaces verts lorsque la donnée est disponible. Chacune de ces catégories, ainsi que chacun des temps d'accès (classés en isochrones de 5, 10 et 15 minutes) ont subi une pondération. La carte qui résulte de l'aboutissement de ce croisement permet de représenter le niveau, ou « intensité » d'accès aux services, à travers un mode de découpage en grille, dont chaque côté de carreau équivaut à 50 mètres. Plus l'accessibilité est satisfaisante (5 minutes à pied d'un grand nombre de commerces et services), plus les couleurs sont chaudes. A contrario, si l'accessibilité est faible, les couleurs tendent vers les tons froids.

Cette représentation de la ville praticable à pied à travers les temps d'accès offre une clé de lecture renouvelée du territoire vécu. Elle permet d'identifier les secteurs bénéficiant d'une moindre accessibilité piétonne aux commerces et services, afin d'en tenir compte dans les projets d'aménagement futurs.

Dans le cadre du PLU de Rennes, un travail a été mené sur l'accès aux espaces de nature et de détente, réunissant le Bureau des temps, la Direction des Jardins, le service planification et études urbaines ainsi que l'agence d'urbanisme de Rennes (Audiar). Un état des lieux a

Objectifs pour 2030

90% des Rennais à moins de 5 minutes à pied d'un espace vert



été réalisé pour 2016 (sélection des espaces verts et des cheminements de la trame bleue, isochrones de temps d'accès, croisement avec la densité de population au carreau) : il illustre le maillage de qualité dont bénéficie déjà la ville, puisque 70% de la population rennaise a déjà accès en moins de cinq minutes à pied à un espace vert ou de promenade. Avec la prise en compte des opérations d'aménagement et de l'évolution de la population, le PLU a pu inscrire comme objectif à l'échéance 2030 le passage à un ratio de 9 Rennais sur 10 qui bénéficieront en cinq minutes à pied d'un espace vert et de promenade.

Dans le domaine des transports, ce sont 73% des Rennais qui auront accès à une

station de métro à moins de 10 minutes de chez eux avec l'ouverture de la deuxième ligne de métro. Avec le service mobilité et le service SIG, le Bureau des temps a aussi illustré la façon dont le territoire vécu par les habitants se trouvait déformé grâce aux gains de temps permis par l'amélioration du réseau de TC (métro et lignes chronostar). À l'horizon 2020, le centre-ville sera à moins de vingt minutes de l'ensemble des quartiers.

Ces travaux ont permis de montrer l'apport de l'approche temporelle dans les documents de planification. Cela se traduit également sur l'espace public avec un jalonnement piéton et cycliste indiquant les temps d'accès.

## CE QUI EST OBSERVÉ

La méthodologie de cette approche est détaillée dans un article disponible en ligne, dans la revue « Cartes et géomatique », n°225, éditée par le Comité français de cartographie, [www.lecf.fr](http://www.lecf.fr)

# LISTE DES INDICATEURS MOBILISÉS DANS MÉTROSCOPE 2020

Indicateurs	Sources	Millésimes	Thématiques
Coefficient d'intégration fiscale (en %)	DGCL	2018	Contribuer
Dépenses d'investissement (en € par habitant)	DGFIP, Comptes individuels des collectivités	2016	Contribuer
Dépenses de fonctionnement (en € par habitant)	DGFIP, Comptes individuels des collectivités	2016	Contribuer
Masse salariale totale versée par les entreprises des métropoles (en valeur)	Insee, DADS	2015	Contribuer
Masse salariale versée par les entreprises des métropoles aux métropolitains (en proportion)	Insee, DADS	2015	Contribuer
Masse salariale versée par les entreprises des métropoles aux non-métropolitains (en proportion)	Insee, DADS	2015	Contribuer
Masse salariale totale perçue par les habitants des métropoles (en valeur)	Insee, DADS	2015	Contribuer
Masse salariale versée par les entreprises des métropoles aux non-métropolitains (en proportion)	Insee, DADS	2015	Contribuer
Solde du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (en € par habitant)	DGCL	2018	Contribuer
Taux d'évolution du nombre d'étudiants entre 2011 et 2016 (en %)	Insee, Ministère en charge de l'Enseignement supérieur	2011-2016	Etudier et innover
Nombre d'étudiants à la rentrée 2016 (en valeur)	Insee, Ministère en charge de l'Enseignement supérieur	2016	Etudier et innover
Évolution du nombre d'étudiants pour 1000 habitants en 2011 et 2016 (en valeur)	Insee, Ministère en charge de l'Enseignement supérieur	2011/2016	Etudier et innover
Nombre de doctorants pour 100 masters à la rentrée 2017-2018 (en valeur)	Insee, Ministère en charge de l'Enseignement supérieur	2017	Etudier et innover
Nombre de doctorants à la rentrée 2017-2018 (en valeur)	Insee, Ministère en charge de l'Enseignement supérieur	2017	Etudier et innover
Part des étudiants internationaux dans le nombre total d'étudiants à la rentrée 2017-2018 (en %)	Insee, Ministère en charge de l'Enseignement supérieur	2017	Etudier et innover
Nombre d'étudiants internationaux à la rentrée 2017-2018 (en valeur)	Insee, Ministère en charge de l'Enseignement supérieur	2017	Etudier et innover
Origine géographique des étudiants (en %)	Ministère en charge de l'Enseignement supérieur	2015-2016	Etudier et innover
Nombre de brevets déposés pour 100 cadres des fonctions métropolitaines (en valeur)	INPI, Insee	2013/2015	Etudier et innover
Nombre de brevets (en valeur)	INPI, Insee	2013/2015	Etudier et innover
Part des actifs occupés de 25-34 ans (en %)	Insee	2015	Travailler
Nombre des actifs occupés de 25-34 ans (en valeur)	Insee	2015	Travailler
Évolution en points du poids des jeunes actifs occupés entre 2010 et 2015 (en points)	Insee	2010-2015	Travailler
Part des emplois des secteurs à haute intensité de savoir (KISHT) sur l'ensemble des emplois salariés (en %)	ACOSS, EUROSTAT	2018	Travailler
Nombre d'emplois des secteurs à haute intensité de savoir (KISHT) (en valeur)	ACOSS, EUROSTAT	2018	Travailler
Part des emplois des secteurs à haute intensité de savoir (KISHT) : écart à la moyenne des métropoles (en %)	ACOSS, EUROSTAT	2018	Travailler
Évolution du nombre d'emplois dans les secteurs à haute intensité de savoir (KISHT) entre 2008 et 2018 (en %)	ACOSS, EUROSTAT	2008-2018	Travailler
Nombre d'emplois supplémentaires à haute intensité de savoir (KISHT) entre 2008 et 2018 (en valeur)	ACOSS, EUROSTAT	2008-2018	Travailler
Évolution de l'emploi salarié privé dans les métropoles (typologie)	ACOSS	2018	Travailler
Variation annuelle moyenne de l'emploi salarié entre 2014 et 2018 (en %)	ACOSS	2014-2018	Travailler



Indicateurs	Sources	Millésimes	Thématiques
Évolution comparée de l'emploi salarié privé en France et dans les métropoles	ACOSS	2007-2018	Travailler
Part des diplômés du supérieur occupant un poste d'ouvrier ou d'employé dans la population active diplômée du supérieur (en %)	Insee	2015	Travailler
Nombre de diplômés du supérieur occupant un poste d'ouvrier ou d'employé (en valeur)	Insee	2015	Travailler
Part des actifs en emploi 25-34 ans diplômés du supérieur (en %)	Insee	2015	Travailler
Variation régionale moyenne du nombre de logements construits entre 2004-2009 et 2010-2016 (en %)	SITADEL2	2004-2016	Habiter
Variation moyenne du nombre de logements construits entre 2004-2009 et 2010-2016 (en valeur)	SITADEL2	2004-2016	Habiter
Taux de variation sur le nombre de logements construits entre 2004-2009 et 2010-2016 (en %)	SITADEL2	2004-2016	Habiter
Poids des métropoles dans la production de logements neufs dans chaque région (en %)	Ministère de la Transition écologique et solidaire, CGDD, SITADEL2	2004-2016	Habiter
Part des emménagés récents en 2010 (en %)	Insee	2010	Habiter
Part des emménagés récents en 2015 (en %)	Insee	2015	Habiter
Taux de non décohabitants (en %)	Insee	2015	Habiter
Nombre de 20-29 ans non décohabitants (en valeur)	Insee	2015	Habiter
Évolution du taux de non décohabitants (typologie)	Insee	2015	Habiter
Rapport entre demandes et attributions de logement sociaux (en valeur)	SNE, RPLS	2017	Habiter
Part du parc social dans le parc de résidences principales (en %)	SNE, RPLS	2017	Habiter
Taux de sur-occupation des logements (en %)	Insee	2015	Habiter
Variation du nombre de logements sur-occupés entre 2010 et 2015 (en %)	Insee	2010-2015	Habiter
Part des résidences principales sur et sous occupées (en %)	Insee	2015	Habiter
Nombre d'emplois pour 1000 actifs (en valeur)	Insee	2015	Qualité de vie
Taux de participation aux élections : votants/inscrits (premiers tours des élections présidentielles et législatives de 2017) (en %)	Ministère de l'Intérieur, Observatoire des votes en France	2017	Qualité de vie
Taux de licenciés sportifs dans la population (en %)	Ministère de la Jeunesse et des Sports	2015	Qualité de vie
Part des familles avec enfants dans les ménages (en %)	Insee	2015	Qualité de vie
Taux de parité dans l'exécutif des métropoles (en %)	Répertoire national des élus	2019	Qualité de vie
Nombre d'hectares d'espaces naturels, forestiers et agricoles par habitant (en %)	Corine Land Cover	2012	Qualité de vie
Pourcentage de jours ensoleillés dans l'année (en %)	ATMO	2018	Qualité de vie
Pourcentage de jours dans l'année durant lesquels la qualité de l'air est bonne ou très bonne (en %)	ATMO	2013-2015	Qualité de vie
Taux de médecins spécialistes pour 100 000 habitants (en %)	Insee, BPE	2015/2017	Qualité de vie
Pourcentage de bénéficiaires en affection longue durée (ALD) dans la population (en %)	CNAM, Insee	2015	Qualité de vie
Nombre de places en accueil collectif et individuel rapporté aux enfants de moins de trois ans (en valeur)	CAF, Insee	2014/2015	Qualité de vie
Présence de bibliothèques municipales pour 1000 habitants (en valeur)	Insee, Ministère de la Culture	2015	Qualité de vie
Taux d'équipements d'accueil pour les personnes âgées (80 ans ou plus) : nombre de places en Ehpad rapporté aux 80 ans ou plus (en %)	Finess, Insee	2018/2015	Qualité de vie
Nombre moyen de minutes passées dans les embouteillages dans l'année (en minutes)	INRIX	2016	Qualité de vie
Nombre d'années de revenu pour s'acheter un T3 dans l'ancien (en années)	Perval	2015	Qualité de vie
Revenu médian disponible par unité de consommation (en €)	Insee, FILOSOFI	2015	Qualité de vie

Avec le soutien de



---

**DIRECTRICE DE LA PUBLICATION:** Brigitte Bariol-Mathais, Déléguée Générale de la FNAU

**PILOTAGE ÉDITORIAL:** Karine Hurel (FNAU)

**COORDINATION DE LA DÉMARCHE:** Gratienn Boutantin (Epures, Saint-Étienne), Marc Esponda (Audat.var, Toulon),  
Stéphanie Terrisse (Agence d'urbanisme de Clermont-Ferrand) et Martin Wolf (Institut Paris Region, Île-de-France)

**GRAPHISME:** Héloïse Tissot - **IMPRESSION:** Imprimé avec des encres végétales par l'Imprimerie  
de la Centrale Lens, 62302 Lens, juin 2019 - **ISSN:** 1295 - 5760

**Document téléchargeable sur [www.fnau.org](http://www.fnau.org)**

---

